



**Jean-Pierre BLET**  
ECONOMISTE / COORDINATEUR

## Aménagement d'une Microcrèche dans pavillon existant

56 avenue du Général De Gaulle

25 870 VIEILLEY

### MAITRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes du val de la dame blanche  
6 route de besançon  
25 870 DEVECEY

**Lot n°1**

### TERRASSEMENT VRD

**Appel d'offre**

Dossier	09/08/01
Date	12/08/2009
Phase	
Indice	

#### MAITRE D'OEUVRE :

BLET Jean Pierre  
38 A Chemin des Journaux  
25000 BESANCON  
Tél : 03 81 52 11 29 Fax : 03 81 51 50 67

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
1.1	<b>GENERALITES</b>				
1.1.1	<p><b>Rappel des normes de terrassements</b></p> <p>L'ensemble des travaux de terrassements, sera exécuté suivant les règles de l'art et en stricte conformité avec les textes en vigueur au moment de l'exécution et en particulier : les cahiers du C.S.T.B., le D.T.U n° 12 (cahier des charges et cahier des clauses spéciales), le R.E.E.F. etc...</p>				
1.1.2	<p><b>Complément sur les normes:</b></p> <p>Les normes et règlements cités ci-avant le sont pour le lot concerné, ils forment une liste non exhaustive. L'entreprise devra, non seulement avoir la parfaite connaissance de toutes les normes, et réglementations pour les ouvrages dont il a la charge, mais également ceux de tous les travaux connexes qui s'y rattachent, soit en tant que support (exemple : sols et murs pour revêtements de sols ou peinture etc....) soit en tant que supporté ( exemple : gros oeuvre pour charpente ou revêtements etc....).</p> <p>La mise en oeuvre de matériaux et matériel ne pourra se faire qu'aux regards de ces règles de construction, et chaque produit sera homologué soit par un label, un avis technique etc.....</p> <p>Sont connus également de l'entreprise tous les essais et autocontrôle qui lui incombent, ainsi que la réception des supports pour ses ouvrages avant son intervention ( exemple chape pour les sols collés etc....).</p>				
1.1.3	<p><b>Réseaux enterrés existants (DICT):</b></p> <p>Avant tous travaux de réseaux, l'entrepreneur devra prendre contact avec les services techniques des concessionnaires pour le positionnement des réseaux enterrés à proximité ou dans le site même des travaux.</p> <p>Une déclaration d'intention de travaux devra être faite en temps voulu à tous ces services.</p>				
1.1.4	<p><b>Plan de recollement</b></p> <p>L'entreprise devra à la fin de ses travaux produire au Maître d'ouvrage, un plan de recollement de tous les réseaux enterrés et comprenant, la nature, le positionnement en plan, en profondeur, en diamètre des canalisations et fourreaux ainsi que leur nombre. Compris les réseaux éventuellement posés par un concessionnaire dans les tranchées du présent lot.</p>				
1.1.5	<p><b>Connaissance des lieux:</b></p> <p>L'entreprise est censée s'être engagée dans son marché en toute connaissance de cause, en particulier, lui sont parfaitement connus, le terrain et ses sujétions, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les contraintes dues aux constructions voisines.</li> <li>- les modalités d'accès par les voiries, circulations.</li> <li>- les possibilités et difficultés de stationnement.</li> <li>- les sujétions et contraintes des règlements administratifs en vigueur sur la sécurité et à l'utilisation éventuelle du domaine public.</li> <li>- les sujétions de travaux en sites occupés</li> <li>- etc. ....</li> </ul> <p>En aucun cas l'entrepreneur ne devra demander une augmentation de prix pour ses ouvrages, suite aux différentes remarques énoncées ci-avant.</p>				
1.1.6	<p><b>Transport et approvisionnement des matériaux:</b></p> <p>Chaque entreprise est responsable du transport pour l'approvisionnement de ses matériaux. De même qu'elle fait son affaire des problèmes de stationnement de ses véhicules pendant la livraison.</p> <p>Tous les frais et taxes de voiries seront inclus dans l'offre de l'entreprise.</p>				
1.1.7	<p><b>Evacuation des déblais</b></p> <p>Chaque entreprise devra évacuer ses propres déblais provenant des terrassements, démolitions, ainsi que les chutes de matériaux, les emballages etc. ...., cette évacuation comprendra également le tri de ces déchets, et paiement de toutes les taxes éventuelles de traitement en décharge.</p> <p>Dans le cas de non respect de cette clause, la maîtrise d'oeuvre mettra en place des conteneurs à déchets aux frais des entreprises.</p>				
1.1.8	<p><b>Nettoyage du chantier</b></p> <p>Chaque entreprise devra le nettoyage régulier du chantier, de tous ses déblais, cartons, emballages etc...</p> <p>En cas de non respect de cette clause, la maîtrise d'oeuvre se réserve le droit de faire exécuter ce nettoyage par une société extérieure aux frais de l'entreprise défaillante, ou sur le compte prorata si le responsable n'est pas connu.</p>				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
1.2	<b>Parking et rampe d'accès</b>				
1.2.1	<b>démolition des escaliers existants extérieur et décapage de l'enrobé</b> de l'allée piétonne d'accès et mise en remblais sur place des déblais de démolition	M3	1,000		€
1.2.2	<b>Arrachage d'arbustre hauteur entre 3 et 4ml, diamètre de 1 à 3 ml</b> compris chargement et évacuation <i>Localisation : 2 ifs de part et d'autre de l'escalier te 1 pin entre sapin et pommier</i>	U	3		€
1.2.3	<b>Découpe des enrobés</b> Découpe des enrobés avant et après travaux pour raccord <i>Localisation : de part et d'autre de la zone entre 2 parking, au niveau du seuil portail et en jonction rampe et chemin d'accès</i>	ML	50,00		€
1.2.4	<b>Dépose des enrobés existant</b> <i>Localisation : zone entre 2 parking à créer et le long du chemin coté gauche entre zone parking et maison sur largeur 0.50</i>	M2	200,00		€
1.2.5	<b>Décapage</b> Décapage de la terre végétale sur 0.20 ml d'épaisseur à l'engin mécanique y compris stockage des terres sur place à l'endroit indiqué par le Maître d'Oeuvre. Exécution sous l'emprise des ouvrages et voirie augmenté d'un dégagement suffisant.	M2	102,00		€
1.2.6	<b>Terrassement pleine masse dans terre ordinaire de classe ABC du DTU</b> Exécution de terrassement en pleine masse en terre ordinaire. Exécution sous l'emprise des ouvrages augmentés de part et d'autre pour permettre un dégagement suffisant. Compris talutage pour la bonne tenue des terres. Stockage sur le site pour reprise en remblai ou évacuation ultérieure. <i>Localisation : décaissement parking sur ep 0.20 sous décapage</i>	m3	20,000		€
1.2.7	<b>Feutre non tissé type BIDIM ou équivalent</b> Fourniture et pose d'un feutre géotextile non tissé de type BIDIM ou similaire sous chemin largeur 1.50, compris recouvrement des lès.	M2	102,00		€
1.2.8	<b>Couche de fondation de voirie en concassé de carrière de 0/80</b> Fourniture et mise en place de concassé de carrière 0/80 sous voirie, ( cube calculé mis en place ) épaisseur 0.30	M3	30,000		€
1.2.9	<b>Couche de forme en grave reconstituée 0/31,5</b> Fourniture et régalage de GRH0/31,5 compris chargement et transport ep 0.10 compris compactage <i>Localisation : zone parking créés et zone rampe accès et reprofilage chemin piéton</i>	M3	20,000		€
1.2.10	<b>Fourniture et mise en place de marche beton coloris clair ref KRONIMUS ou similaire</b> pose sur forme beton dim largeur 33cm, hauteur 16 cm longueur 1.20	U	2		€

Code	Désignation	U	Qty	P.U. HT	P.T. HT
1.2.11	<p><b>Finition de voirie par enrobé à chaud</b></p> <p>Exécution d'une finition de voirie par enrobé à chaud comprenant: - réglage définitif du tout venant et compactage - une couche d'accrochage par émulsion - enrobé dense à chaud de forte granulométrie en 0.05 ml d'épaisseur minimum suivant la destination de la chaussée - réglage et cylindrage soigné pour une bonne fermeture de l'enrobé.</p> <p><b>Localisation</b> : parking, voie d'accès entre 2 parking, rampe accès handicapés, chemin piéton et raccord sur chemin</p>	M2	204,00		€
1.2.12	<p><b>Peinture au sol du logo "handicapé"</b></p> <p>Exécution au sol de la peinture du logo "Handicapé" sur les places réservées aux personnes handicapées.</p>	U	1		€
1.2.13	<p><b>Délimitation de place de parking</b></p> <p>Exécution d'une délimitation de place de stationnement par une bande de peinture spéciale routière de 0.10 ml de largeur.</p>	ML	15,00		€
1.2.14	<p><b>Façon de raccord d'enrobés sous abri garage comprenant</b></p> <p>découpe enrobés dégagement, recharge en nivellement hauteur moyen 5 cm, refecton d'enrobés et joints sablés.</p>	M2	2,00		€
1.2.15	<p><b>Reprise de terre pour remblai</b></p> <p>Exécution de remblai au pourtour des ouvrages terminés compris mise en forme, et réglage de la terre végétale sur le dessus. Non compris finition paysagère.</p>	M3	5,000		€
1.2.16	<p><b>Chargement des terres pour évacuation</b></p> <p>Chargement des terres excédentaires et évacuation en décharge toutes distances compris le paiement de taxes éventuelles. Avant de remettre son offre, l'entrepreneur vérifiera les possibilités de décharges dans le secteur. (cube de terrassement augmenté du foisonnement suivant nature du chantier) coef de foisonnement 1.80 <b>Localisation</b> : surplus de terrassement et surplus de blocage éventuel</p>	m3	60,000		€
1.2.17	<p><b>Terrassement mécanique pour tranchée en terre ordinaire sans évacuation:</b></p> <p>Terrassement en tranchée en terre de classe ABC pour réseaux, exécution à l'engin mécanique. Mise en dépôt des terres sur le site en vue de reprise pour remblai ou évacuation. <b>Localisation</b> : éclairage extérieur</p>	m3	5,300		€
1.2.18	<p><b>Enrobage de canalisation en sable</b></p> <p>Fourniture et mise en place de sable de réglage et d'enrobage de canalisation, avec un minimum de 10 cm au dessus de la génératrice du tuyau ou de la gaine à enrober.</p>	m3	2,000		€
1.2.19	<p><b>Gaine janolène de 40 mm. de diamètre</b></p> <p>couleur rouge compris sablage, pour éclairage en balisage rampe d'accès PMR jonction en vide sanitaire compris percement de la façade et rebouchage.</p>	ML	36,00		€
1.2.20	<p><b>Façon de socle support Eclairage</b></p> <p>comprenant mise en place de rehausse 40x40, sortie gaine de 40 mm et replissage béton lissé sur le dessus</p>	U	3		€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
1.2.21	<b>Terrassement mécanique pour semelles en terre ordinaires</b> Terrassement en rigole et en trou en terre de classe ABC pour semelles de fondation, exécution à l'engin mécanique et mise en dépôt sur place <i>Localisation : fouilles semelles portail largeur 0.40 prof 0.70</i>	M3	1,120		€
1.2.22	<b>Fourniture et pose de pavé autoblocants béton ep 6cm coloris rouge et jaune uni format 10x20 ou 20x20</b> de gravillon compris toutes sujétion de coupes et scellement sur lit de mortier sur les cotés <i>Localisation : rampe accessibilité à PMR largeur 1.40</i>	M2	14,00		ne pas totaliser €
<b>Parking et rampe d'accès</b>					
<b>Total H.T. :</b>					€
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>					€
<b>Total T.T.C. :</b>					€
1.3	<b><u>Terrasse SUD</u></b>				
1.3.1	<b>Fourniture et mise en place de bordures type P2 Grise Découpe et dépose bordure entre terrasse et abri garage</b> comprenant découpe des enrobés décaissement , fourniture et pose sur lit de béton d'une bordure type P2 porphyrée à plat arrondi coté terrasse dalle.	ML	4,00		€
1.3.2	<b>Découpe de bordure au niveau sol fini compris rabattage des angles saillants</b> <i>Localisation : bordures à l'angle SUD EST</i>	ml	2,00		€
1.3.3	<b>Rhabillage terre végétale autour de la construction</b> pour comblement du décroché entre allée de circulation et espace vert, mise en place d'une recharge terre végétale épaisseur moyen 0.10 sur largeur 1.50	M2	70,00		€
1.3.4	<b>Modification regard sur terrasse comprenant</b> découpe du tampon actuel pour permettre la mise en place des dalles gravillons entieres sur la terrasse à coté porte fenetre , remplacement des 3 dalles concernées dim 40x40 par dalle entière stockée sur place, compris scellement en rive sur tampon .	ens	1		€
<b>Terrasse SUD</b>					
<b>Total H.T. :</b>					€
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>					€
<b>Total T.T.C. :</b>					€
1.4	<b><u>Accès vide sanitaire</u></b>				
1.4.1	<b>Décaissement du terrain pour création accès Vs sur largeur 2.50</b> comprenant dégagement du gravier et remise en place après travaux et nivellement à la cote fond de VS et talutage e part et d'autre	M3	1,500		€
1.4.2	<b>Fourniture et pose de bordures type P2 en soutènement de part et d'autre accès VS</b>	ML	3,00		€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	<b>Accès vide sanitaire</b>				
	<b>Total H.T. :</b>			€	
	<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>			€	
	<b>Total T.T.C. :</b>			€	
1.5	<b><u>Reseau Telecom EU</u></b>				
1.5.1	<b>Terrassement mécanique pour tranchée en terre ordinaire sans évacuation:</b> Terrassement en tranchée en terre de classe ABC pour réseaux, exécution à l'engin mécanique. Mise en dépôt des terres sur le site en vue de reprise pour remblai ou évacuation. Réseau PTT section moyenne 40x60	m3	8,000		€
1.5.2	<b>façon de passage sous fondation mur propriété largeur 0.50</b> pour raccordement réseau Telecom	U	1		€
1.5.3	<b>Enrobage de canalisation en sable</b> Fourniture et mise en place de sable de réglage et d'enrobage de canalisation, avec un minimum de 10 cm au dessus de la génératrice du tuyau ou de la gaine à enrober.	m3	3,000		€
1.5.4	<b>Gaine janolène de 40 mm. de diamètre</b> 2 gaines TELECOM compris grillage avertisseur <b>Localisation :</b> arrivée par vide sanitaire dans gaine technique compris percement plancher bois communication VS	ML	80,00		€
1.5.5	<b>Regard de 40x40x33</b> non compris terrassement, y compris tampon BA sur le dessus, pose sur lit de sable.	U	1		€
1.5.6	<b>Passage de canalisation dans murs extérieur.</b> Percement de mur extérieur pour passage des canalisations et réseau compris calfeutrement au mortier de ciment et application de produit hydrofugeant.	U	1		€
	<b>Reseau Telecom EU</b>				
	<b>Total H.T. :</b>			€	
	<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>			€	
	<b>Total T.T.C. :</b>			€	
1.6	<b><u>Réseau EU</u></b>				
1.6.1	<b>Dépose de fosse septique existante et filtre</b> et évacuation des déblais compris suppression de ventilation primaire contre façade EST	ENS	1		€
1.6.2	<b>Neutralisation du raccordement des EP sur Canalisation EU</b> compris recherche du réseau et suppression du regard ou Y de raccordement <b>Localisation :</b> angle Nord de la maison	Ens	1		€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
1.6.3	<b>Regard de 40x40x33</b> non compris terrassement, y compris tampon BA sur le dessus, pose sur lit de sable. <i>Localisation : regard de tirage telecom à l'intérieur de la propriété</i>	U	1		€
1.6.4	<b>Plus value réhausse de 33</b> sur regard ci dessus compris ajustement et coupe à la cote terrain fini du dernier élément.	U	1		€
1.6.5	<b>Plus value tampon fonte hydraulique dim 40x40</b> série légère compris scellement	U	1		€
1.6.6	<b>Terrassement mécanique pour tranchée en terre ordinaire sans évacuation:</b> Terrassement en tranchée en terre de classe ABC pour réseaux, exécution à l'engin mécanique. Mise en dépôt des terres sur le site en vue de reprise pour remblai ou évacuation. Réseau PTT section moyenne 40x60	m3	3,000		€
1.6.7	<b>Enrobage de canalisation en sable</b> Fourniture et mise en place de sable de réglage et d'enrobage de canalisation, avec un minimum de 10 cm au dessus de la génératrice du tuyau ou de la gaine à enrober.	m3	1,000		€
1.6.8	<b>Fourniture et pose de canalisation PVC série assainissement en tranchée</b> Fourniture et mise en place de canalisation dans le dallage en tuyaux PVC série assainissement avec raccord à coller. Canalisation de série 1 et de classe 41 ou 34 suivant la charge à supporter. Pose en fond de tranchée avec réglage. Sable de réglage et d'enrobage recouvrant la génératrice supérieure du tuyau de 10 cm environ. Compris la mise en place avec tous raccords (coudes, tés, culottes ....) coupes, façons et colle. Essai des canalisations en fin de travaux.				
1.6.8.1	<b>Canalisation de 125 mm de diamètre</b> <i>Localisation : en attente intérieur VS et en raccordement sur canalisation récupérée en sortie de filtre</i>	ML	7,00		€
1.6.9	<b>Passage de canalisation dans murs extérieur.</b> Perçement de mur extérieur pour passage des canalisations et réseau compris calfeutrement au mortier de ciment et application de produit hydrofugeant.	U	1		€
<b>Réseau EU</b>					
<b>Total H.T. :</b>					€
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>					€
<b>Total T.T.C. :</b>					€
1.7	<b>Reseau EP</b>				
1.7.1	<b>Sujétion de branchement sur regard existant</b> Façon de branchement du réseau EU sur regard existant, compris percement de la paroi, mise en place du tuyau, et raccordement soigné étanche.	U	1		€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
1.7.2	<b>Terrassement mécanique pour tranchée en terre ordinaire sans évacuation:</b> Terrassement en tranchée en terre de classe ABC pour réseaux, exécution à l'engin mécanique. Mise en dépôt des terres sur le site en vue de reprise pour remblai ou évacuation. Réseau PTT section moyenne 40x60	m3	1,500		€
1.7.3	<b>Enrobage de canalisation en sable</b> Fourniture et mise en place de sable de réglage et d'enrobage de canalisation, avec un minimum de 10 cm au dessus de la génératrice du tuyau ou de la gaine à enrober.	m3	0,500		€
1.7.4	<b>Fourniture et pose de canalisation PVC série assainissement en tranchée</b> Fourniture et mise en place de canalisation dans le dallage en tuyaux PVC série assainissement avec raccord à coller . Canalisation de série 1 et de classe 41 ou 34 suivant la charge à supporter. Pose en fond de tranchée avec réglage. Sable de réglage et d'enrobage recouvrant la génératrice supérieure du tuyau de 10 cm environ. Compris la mise en place avec tous raccords ( coudes, tés, culottes ....) coupes , façons et colle.				
1.7.4.1	<b>Canalisation de 110 mm de diamètre</b>	ML	5,00		€
1.7.5	<b>Tranchée filtrante pour épandage des effluents ou d'EP sans évacuation</b> Exécution d'une tranchée filtrante pour effluents comprenant: - terrassement en terre ordinaire - mise en dépôt des déblais sur le site - tuyau de drainage PVC type routier de 150 mm de diamètre - remblai en concassé de carrière lavé de 40/80 - feutre de jardin sur le concassé - finition de la tranchée en terre végétale compris réglage	ML	15,00		€
<b>Reseau EP</b>					
<b>Total H.T. :</b>					€
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>					€
<b>Total T.T.C. :</b>					€
1.8	<b><u>option isolation par extérieur des façades</u></b>				
1.8.1	<b>Dégagement des descente EP actuelles</b> comprenant découpe enrobés sur 1 descente, et terrassement pour pose regard compris ajustement des canalisations existantes, raccordement sur réseau existant et mise en place d'un coude D100 en attente pour dauphin du couvreur	U	2		ne pas totaliser €
1.8.2	<b>Regard de 30x30x33</b> non compris terrassement, y compris tampon BA sur le dessus, pose sur lit de sable.	U	2		ne pas totaliser €
1.8.3	<b>Plus value réhausse de 33</b> sur regard ci dessus compris ajustement et coupe à la cote terrain fini du dernier élément.	U	2		ne pas totaliser €

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	<b>option isolation par extérieur des façades</b>				
	<b>Total H.T. :</b>				€
	<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>				€
	<b>Total T.T.C. :</b>				€

bureau étude J P BLET

## RECAPITULATIF TERRASSEMENT VRD

### RECAPITULATIF DES CHAPITRES

<b>1.1 - GENERALITES</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>1.2 - Parking et rampe d'accès</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>1.3 - Terrasse SUD</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>1.4 - Accès vide sanitaire</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>1.5 - Reseau Telecom EU</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>1.6 - Réseau EU</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>1.7 - Reseau EP</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>1.8 - option isolation par extérieur des façades</b>	_____	<b>€ HT</b>

<b>Total du lot 'TERRASSEMENT VRD'</b>	
<b>Total H.T. :</b>	_____ €
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>	_____ €
<b>Total T.T.C. :</b>	_____ €

Soit en toutes lettres TTC: \_\_\_\_\_

### RECAPITULATIF DES OPTIONS

<b>1.2.22 - Fourniture et pose de pavé autoblocants béton ep 6cm coloris rouge et jaune uni format 10x20 ou 20x20</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>1.8.1 - Dégagement des descente EP actuelles</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>1.8.2 - Regard de 30x30x33</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>1.8.3 - Plus value réhausse de 33</b>	_____	<b>€ HT</b>

Fait à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_

Bon pour accord, signature, Maître d'Oeuvre

Signature et cachet de l'Entrepreneur



**Jean-Pierre BLET**  
ECONOMISTE / COORDINATEUR

## Aménagement d'une Microcrèche dans pavillon existant

56 avenue du Général De Gaulle

25 870 VIEILLEY

### MAITRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes du val de la dame blanche  
6 route de besançon  
25 870 DEVECEY

**Lot n°2**

### MACONNERIE DEMOLITION

**Appel d'offre**

Dossier	09/08/01
Date	12/08/2009
Phase	
Indice	

#### MAITRE D'OEUVRE :

BLET Jean Pierre  
38 A Chemin des Journaux  
25000 BESANCON  
Tél : 03 81 52 11 29 Fax : 03 81 51 50 67

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
2.1	<b>GENERALITES</b>				
2.1.1	<p><b>Rappel des normes de maçonnerie:</b></p> <p>Les travaux devront être exécutés conformément :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au C.C.T.G. dit cahier des charges D.T.U.</li> <li>* n° 12 terrassements</li> <li>* n° 13.1 fondations superficielles</li> <li>* n° 13.2 fondations profondes</li> <li>* n° 14 cuvelage</li> <li>* n° 20 maçonnerie</li> <li>* n° 21 béton armé</li> <li>* n° 22.1 panneaux préfabriqués</li> <li>* n° 23.1 et 23.6 les bétons divers</li> <li>* n° 24.1 fumisterie</li> <li>* n° 26 enduit au mortier</li> <li>* n° 81 ravallement maçonnerie</li> <li>- Norme P 18-305</li> <li>- au présent C.C.T.P.</li> <li>- aux normes AFNOR, classe bâtiment et en particulier le code des conditions minima qui en fait partie.</li> <li>- aux règles techniques du bâtiment, béton armé, etc...</li> <li>- aux règles d'ordre public, administratif ou d'intérêt général, publiées par décrets et leurs annexes.</li> <li>- Normes DTU 31-2 relatives aux maisons à ossature bois paragraphe 3-10 sur les tolérances d'exécution des soubassements.</li> </ul>				
2.1.2	<p><b>responsabilité sur l'existant:</b></p> <p>L'entrepreneur devra la protection et la bonne tenue des immeubles voisins et sera responsable de tous les dégats causés sur ceux-ci, ainsi que sur les voies publiques adjacentes.</p> <p>De plus l'entreprise souscrira une police d'assurance "dommage de l'existant" avant de démarrer les travaux.</p> <p>Un constat d'huissier en compagnie du maître d'ouvrage, du maître d'oeuvre et du bureau de contrôle, peut se faire aux frais de l'entreprise, avant l'exécution de tous travaux pouvant être la cause de désordres.</p> <p>NB : La valeur des montants de remboursements en cas de sinistre devra permettre la couverture de l'immobilier, des mobiliers et matériaux présents à l'intérieur du ou des bâtiments existants concernés.</p>				
2.1.3	<p><b>Les démolitions:</b></p> <p>Avant de commencer les travaux, l'entrepreneur devra consulter les concessionnaires des services publics, d'eau, du gaz, de l'électricité, pour s'assurer que les branchements sont supprimés ou que ceux-ci, s'ils doivent être conservés, ne présentent pas de danger.</p> <p>Toutes les précautions seront prises afin de préserver la sécurité des hommes sur la chantier, la sécurité sur la voie publique, et tous les ouvrages ou voies existantes à conserver.</p> <p>Toutes reprises suite à des dégradations, seront exécutées au frais de l'entreprise du présent lot.</p> <p>Une réunion avec le maître d'oeuvre, définira les parties d'ouvrages à démolir ou à conserver.</p>				
2.1.4	<p><b>Etude béton armé par l'entreprise</b></p> <p>L'entreprise devra prévoir dans son offre une étude béton armé exécutée par un bureau d'études spécialisé. Cette étude sera remise au maître d'ouvrage avant l'exécution des travaux.</p>				
2.1.5	<p><b>Complément sur les normes:</b></p> <p>Les normes et règlements cités ci-avant le sont pour le lot concerné, ils forment une liste non exhaustive. L'entreprise devra, non seulement avoir la parfaite connaissance de toutes les normes, et règlementations pour les ouvrages dont il a la charge, mais également ceux de tous les travaux connexes qui s'y rattachent, soit en tant que support (exemple : sols et murs pour revêtements de sols ou peinture etc....) soit en tant que supporté ( exemple : gros oeuvre pour charpente ou revêtements etc....).</p> <p>La mise en oeuvre de matériaux et matériel ne pourra se faire qu'aux regards de ces règles de construction, et chaque produit sera homologué soit par un label, un avis technique etc.....</p> <p>Sont connus également de l'entreprise tous les essais et autocontrôle qui lui incombent, ainsi que la réception des supports pour ses ouvrages avant son intervention ( exemple chape pour les sols collés etc....).</p>				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
2.1.6	<p><b>Connaissance des lieux:</b> L'entreprise est censée s'être engagée dans son marché en toute connaissance de cause, en particulier, lui sont parfaitement connus, le terrain et ses sujétions, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les contraintes dûes aux constructions voisines.</li> <li>- les modalités d'accès par les voiries, circulations.</li> <li>- les possibilités et difficultés de stationnement.</li> <li>- les sujétions et contraintes des règlements administratifs en vigueur sur la sécurité et à l'utilisation éventuelle du domaine public.</li> <li>- les sujétions de travaux en sites occupés</li> <li>- etc. ....</li> </ul> <p>En aucun cas l'entrepreneur ne devra demander une augmentation de prix pour ses ouvrages, suite aux différentes remarques énoncées ci-avant.</p>				
2.1.7	<p><b>Transport et approvisionnement des matériaux:</b> Chaque entreprise est responsable du transport pour l'approvisionnement de ses matériaux. De même qu'elle fait son affaire des problèmes de stationnement de ses véhicules pendant la livraison. Tous les frais et taxes de voiries seront inclus dans l'offre de l'entreprise.</p>				
2.1.8	<p><b>Protection par peinture:</b> Tous les articles de ce lot recevront une peinture antirouille sauf stipulation contraire du CCTP, cette protection se fera en atelier avant la mise en oeuvre. Après la pose, l'entreprise devra procéder à des retouches sur les rayures et assemblages. Les articles 3-8.1 du DTU précisent la nature de la peinture de protection, ainsi que les précautions de mise en oeuvre de cette protection.</p>				
2.1.9	<p><b>Evacuation des déblais</b> Chaque entreprise devra évacuer ses propres déblais provenant des terrassements, démolitions, ainsi que les chutes de matériaux, les emballages etc. ...., cette évacuation comprendra également le tri de ces déchets, et paiement de toutes les taxes éventuelles de traitement en décharge. Dans le cas de non respect de cette clause, la maîtrise d'oeuvre mettra en place des conteneurs à déchets aux frais des entreprises.</p>				
2.1.10	<p><b>Nettoyage du chantier</b> Chaque entreprise devra le nettoyage régulier du chantier, de tous ses déblais, cartons, emballages etc... En cas de non respect de cette clause, la maîtrise d'oeuvre se réserve le droit de faire exécuter ce nettoyage par une société extérieure aux frais de l'entreprise défaillante, ou sur le compte prorata si le responsable n'est pas connu.</p>				
2.2	<b>démolition</b>				
2.2.1	<b>Dépose des grilles de défense sur fenetre buanderie et WC et évacuation</b>	U	2		€
2.2.2	<b>Dépose en démolition des faïences sur cloisons cuisine et salle de bain</b> compris évacuation des déblais en décharge	M2	6,00		€
2.2.3	<b>dépose en démolition du plafond friséte dans le hall d'entrée</b> compris dans le placard de la chambre découpe soignée en limite et évacuation des déblais.	M2	6,40		€
2.2.4	<b>démolition des cloisons brique et platre</b> compris blocs porte attenants et évacuation en décharge <b>Localisation</b> : cloison séparation entrée/ placard/ chambre, cloison entrée séjour sur long 1.55	M2	15,90		€
2.2.5	<b>Percement d'ouverture dans maçonnerie d'aggo de 0.20 ouverture accès Vide sanitaire depuis extérieur</b> comprenant étaieiment nécessaires, dépose en démolition de la maçonnerie et évacuation , façon de linteau, jambages et façon de seuil . ouverture dim 0.80 x 0.50	ENS	2		€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
2.2.6	<p><b>Création d'ouverture en maçonnerie d'agflo</b></p> <p>comprenant étaieiment du plancher haut REZ DE CHAUSSÉE , découpe soignée des plinthes à conserver, démolition de la maçonnerie d'agflo de 0.20et doublage et évacuation,façon de jambage et linteau BA, arasage des passage au niveau du sol actuel. <b>Localisation</b> : accès salle de bain depuis degagement et chambre depuis salon dim passage 0.90 x 2.10 et accès W&gt;C depuis buanderie dim 0.80 x 2.10</p>	ENS	3		€
2.2.7	<p><b>Création d'ouverture en maçonnerie d'agflo</b></p> <p>comprenant étaieiment du plancher haut REZ DE CHAUSSÉE , dépose soignée pour réemploi partiel des plinthes carrelage coté salon, dépose plinthe coté chambre, démolition de la maçonnerie d'agflo de 0.20 et évacuation,façon de jambage et poutre BA retombée 0.20 arasage du passage au niveau du sol actuel <b>Localisation</b> : passage entre salon et chambre dim 2.35 x2.30 hauteur</p>	ENS	1		€
	<p><b>démolition</b></p> <p><b>Total H.T. :</b> _____ €</p> <p><b>Total T.V.A. (19,6%) :</b> _____ €</p> <p><b>Total T.T.C. :</b> _____ €</p>				
2.3	<p><b><u>travaux divers</u></b></p>				
2.3.1	<p><b>Réalisation du seuil poutre support portail</b></p> <p>comprenant Mise en place d'armature de liaison poteau à poteau, remplissage de la fouille section 50x70longueur 4.00ml et finition lissée nez arrondi au fer de chaque coté.</p>	ML	4,00		€
2.3.2	<p><b>isolation partiel sol chaufferie, réalisation d'une chape de rattrappage de niveau en béton allégé</b></p> <p>ep 14cm nivellement à - 6cm/ sol fini</p>	M2	2,00		€
2.3.3	<p><b>Fourniture et Pose de carrelage scellé</b></p> <p>fourniture et Pose de carrelage grès céram pleine masse base de prix 25€ ht le m2 format compris entre 20 x 20 à 33.3 x 33.3 sur chape mortier maigre ep 5 cm compris coupes, pose droite.compris bande de désolidarisation , façon de joint de dilatation et joint silicone en contact des menuiseries intérieures et extérieures nécessaires compris coffrage éventuel en rive de dalle ou trémie et armatures conformes à la norme en vigueur à la date de l'établissement des pièces écrites <b>Localisation</b> : sol buanderie</p>	M2	5,20		€
2.3.4	<p><b>Pose des plinthes récupérées</b></p> <p>au droit des percements d'ouverture en raccordement sur existant conservés, compris toutes sujestion de coupes et joint</p>	ML	2,00		€
	<p><b>travaux divers</b></p> <p><b>Total H.T. :</b> _____ €</p> <p><b>Total T.V.A. (19,6%) :</b> _____ €</p> <p><b>Total T.T.C. :</b> _____ €</p>				
2.4	<p><b><u>option isolation par l'extérieur des façades</u></b></p>				
2.4.1	<p><b>démolition du mur retour entrée salon et linteau dessus de porte</b></p> <p>compris dépose soignée pour réemploi partiel des plinthes carrelage coté salon, démolition du doublage et façon de seuil de porte fenetre compris démolition de la chape existante, retour mur 0.80 x 2.80 compris démolition doublage , linteau 0.90 x 0.40 compris doublage, seuil 0.90</p>	ENS	1		ne pas totaliser €

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
2.4.2	<b>Façon de rebouchage d'ouverture en maçonnerie d'agglô de 15 cm</b> compris découpe de la tablett, exécution à l'échaffaudage hauteur 4.00ml dim ouverture 120x75 <b>Localisation</b> : fenetre grenier	ENS	1		ne pas totaliser €
2.4.3	<b>Pose des plinthes récupérées</b> au droit des percements d'ouverture en raccordement sur existant conservés, compris toutes sujeton de coupes et joint	ML	1,40		ne pas totaliser €
option isolation par l'extérieur des façades					
<b>Total H.T. :</b>					€
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>					€
<b>Total T.T.C. :</b>					€

bureau étude J P BLETT

## RECAPITULATIF MACONNERIE DEMOLITION

### RECAPITULATIF DES CHAPITRES

<b>2.1 - GENERALITES</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>2.2 - démolition</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>2.3 - travaux divers</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>2.4 - option isolation par l'extérieur des façades</b>	_____	<b>€ HT</b>

<b>Total du lot 'MACONNERIE DEMOLITION'</b>	
	_____
<b>Total H.T. :</b>	_____ €
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>	_____ €
<b>Total T.T.C. :</b>	_____ €

Soit en toutes lettres TTC: \_\_\_\_\_

### RECAPITULATIF DES OPTIONS

<b>2.4.1 - démolition du mur retour entrée salon et linteau dessus de porte</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>2.4.2 - Façon de rebouchage d'ouverture en maçonnerie d'aggl. de 15 cm</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>2.4.3 - Pose des plinthes récupérées</b>	_____	<b>€ HT</b>

Fait à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_

Bon pour accord, signature, Maître d'Oeuvre

Signature et cachet de l'Entrepreneur



**Jean-Pierre BLET**  
ECONOMISTE / COORDINATEUR

## Aménagement d'une Microcrèche dans pavillon existant

56 avenue du Général De Gaulle

25 870 VIEILLEY

### MAITRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes du val de la dame blanche  
6 route de besançon  
25 870 DEVECEY

**Lot n°3**

**SERRURERIE**

**Appel d'offre**

Dossier	09/08/01
Date	12/08/2009
Phase	
Indice	

#### MAITRE D'OEUVRE :

BLET Jean Pierre  
38 A Chemin des Journaux  
25000 BESANCON  
Tél : 03 81 52 11 29 Fax : 03 81 51 50 67

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
3.1	<b>GENERALITES</b>				
3.1.1	<p><b>Rappel des normes de serrurerie:</b></p> <p>Les travaux de serrurerie sont définis par les normes :                      NF. A 45 004/005 &amp; NF. A 49 700 concernant les spécifications des aciers, tubes et tôles métalliques.                      NF. A 50 411/451/452 concernant les produits en aluminium et en alliage d'aluminium.                      NF. A 91 450 concernant l'anodisation de l'aluminium                      NF. P 01 012 règles de sécurité des garde-corps.                      NF. P 01 013 essais garde-corps                      NF. P 20 301 menuiserie, serrurerie, portes des chaufferies et locaux assimilés                      XP 25 365 Porte de garage d'habitation individuelle...</p>				
3.1.2	<p><b>Complément sur les normes:</b></p> <p>Les normes et règlements cités ci-avant le sont pour le lot concerné, ils forment une liste non exhaustive. L'entreprise devra, non seulement avoir la parfaite connaissance de toutes les normes, et réglementations pour les ouvrages dont il a la charge, mais également ceux de tous les travaux connexes qui s'y rattachent, soit en tant que support (exemple : sols et murs pour revêtements de sols ou peinture etc....) soit en tant que supporté ( exemple : gros oeuvre pour charpente ou revêtements etc....).</p> <p>La mise en oeuvre de matériaux et matériel ne pourra se faire qu'aux regards de ces règles de construction, et chaque produit sera homologué soit par un label, un avis technique etc.....</p> <p>Sont connus également de l'entreprise tous les essais et autocontrôle qui lui incombent, ainsi que la réception des supports pour ses ouvrages avant son intervention ( exemple chape pour les sols collés etc....).</p>				
3.1.3	<p><b>Connaissance des lieux:</b></p> <p>L'entreprise est censée s'être engagée dans son marché en toute connaissance de cause, en particulier, lui sont parfaitement connus, le terrain et ses sujétions, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les contraintes dues aux constructions voisines.</li> <li>- les modalités d'accès par les voiries, circulations.</li> <li>- les possibilités et difficultés de stationnement.</li> <li>- les sujétions et contraintes des règlements administratifs en vigueur sur la sécurité et à l'utilisation éventuelle du domaine public.</li> <li>- les sujétions de travaux en sites occupés</li> <li>- etc. ....</li> </ul> <p>En aucun cas l'entrepreneur ne devra demander une augmentation de prix pour ses ouvrages, suite aux différentes remarques énoncées ci-avant.</p>				
3.1.4	<p><b>Transport et approvisionnement des matériaux:</b></p> <p>Chaque entreprise est responsable du transport pour l'approvisionnement de ses matériaux. De même qu'elle fait son affaire des problèmes de stationnement de ses véhicules pendant la livraison.</p> <p>Tous les frais et taxes de voiries seront inclus dans l'offre de l'entreprise.</p>				
3.1.5	<p><b>Protection par peinture:</b></p> <p>Tous les articles de ce lot recevront une peinture antirouille sauf stipulation contraire du CCTP. cette protection se fera en atelier avant la mise en oeuvre. Après la pose, l'entreprise devra procéder à des retouches sur les rayures et assemblages.</p> <p>Les articles 3-8.1 du DTU précisent la nature de la peinture de protection, ainsi que les précautions de mise en oeuvre de cette protection.</p>				
3.1.6	<p><b>Evacuation des déblais</b></p> <p>Chaque entreprise devra évacuer ses propres déblais provenant des terrassements, démolitions, ainsi que les chutes de matériaux, les emballages etc. .... cette évacuation comprendra également le tri de ces déchets, et paiement de toutes les taxes éventuelles de traitement en décharge.</p> <p>Dans le cas de non respect de cette clause, la maîtrise d'oeuvre mettra en place des conteneurs à déchets aux frais des entreprises.</p>				
3.1.7	<p><b>Nettoyage du chantier</b></p> <p>Chaque entreprise devra le nettoyage régulier du chantier, de tous ses déblais, cartons, emballages etc...</p> <p>En cas de non respect de cette clause, la maîtrise d'oeuvre se réserve le droit de faire exécuter ce nettoyage par une société extérieure aux frais de l'entreprise défaillante, ou sur le compte prorata si le responsable n'est pas connu.</p>				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
3.2	<b>TRAVAUX</b>				
3.2.1	<b>Clôture grillagée plastifiée en rouleau type bordure parisienne sur poteaux scellés dans le sol</b> Fourniture et pose d'une clôture en grillage rouleau type bordure parisienne finition supérieure arrondie comprenant: - poteaux scellé dans le sol avec dès béton - grillage plastifié vert fil 3,2/3,7 maille de 50 - accessoires de fixation Clôture du type PROVENCE de DIRICKX OU SIMILAIRE ensemble plastifié haute adhérence hauteur nominale de la clôture 0,63 ml.  <i>Localisation</i> : 5.80+2.00+3.00+3.60+1.60+3.00ml en limite de terrasse dalle et abri garage fermeture accès jardin, 5.40 ml façade est pour fermeture accès jardin sur partie arrière et 2.00ml pour fermeture cour en alignement du portail	ML	24,40		€
3.2.2	<b>Portillon 1 vantail en tube rectangulaire et grille dito cloture</b> Exécution d'un portillon un vantail en serrurerie comprenant: - 2 poteaux scellés au sol par massif béton au présent lot - vantail composé d'un cadre en tube rectangulaire, avec remplissage en grille dito cloture - serrure penne demi tour L'ensemble métallique avec traitement par peinture polyuréthane en atelier <b>Portail de 1.00 ml par 0.65 ml de hauteur</b>  <i>Localisation</i> : 1 accès jardin depuis terrasse	U	1		€
3.2.3	<b>Portail 2 vantaux en tube rectangulaire et barreaudage</b> Exécution d'un portail deux vantaux en serrurerie comprenant: - poteaux support des vantaux sur platine fixé au sol sur semelle beton au lot maçonnerie - vantaux composés d'un cadre en tube rectangulaire, avec remplissage en barreaudage fer plat - serrure de sureté à canon - béquilles robustes - verrou bas sur vantail semi fixe - entrée du verrou bas formant arrêt et support des vantaux - système de maintien des vantaux en position ouverte L'ensemble métallique avec traitement par peinture polyuréthane en atelier <b>Portail de 3.60 ml par 1.20 ml de hauteur</b>	U	1		€
3.2.4	<b>Raccordement cloture ordinaire grillage plastifié vert hauteur 1.20 de part et d'autre du portail</b> 0.30 en raccordement contre mur ou ajout de 2 barreau sur poteau du portail et 2.00ml en raccordement contre grillage limite de propriété	ens	1		€
3.2.5	<b>Fourniture et pose de grille de défense réglementaires</b> type ondulés de LAHFER ou similaire dim 95 x 80 pose entre tableau à mi epaisseur de mur <i>Localisation</i> : fenetre buanderie et WC	U	2		€
3.2.6	<b>Réalisation de trappes d'accès au vide sanitaire en panneau PVC rigide sur cadre métallique</b> comprenant fixation d'un cadre cornière galvanisé et pose vissé du panneau ep15mm avec vis à cuvette, dim passage 0.80 x 0.50	U	2		€
<b>TRAVAUX</b>					
<b>Total H.T. :</b>					€
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>					€
<b>Total T.T.C. :</b>					€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
3.3	<b>option isolation par l'extérieur des façades</b>				
3.3.1	<b>modification platine appui store banne</b> comprenant dépose du store banne, mise en dépôt sur site , création de platine en l compensatrice d'épaisseur environ 13 cm et repose du store après travaux d'isolation et peinture <i>Localisation : façade sud dépose et repose , 3 platines de fixation</i>	ENS	1		ne pas totaliser €
<b>option isolation par l'extérieur des façades</b>  Total H.T. : _____ € Total T.V.A. (19,6%) : _____ € Total T.T.C. : _____ €					

bureau étude J P BLET

## RECAPITULATIF SERRURERIE

### RECAPITULATIF DES CHAPITRES

<b>3.1 - GENERALITES</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>3.2 - TRAVAUX</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>3.3 - option isolation par l'extérieur des façades</b>	_____	<b>€ HT</b>

<b>Total du lot 'SERRURERIE'</b>	_____	
<b>Total H.T. :</b>	_____	<b>€</b>
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>	_____	<b>€</b>
<b>Total T.T.C. :</b>	_____	<b>€</b>

Soit en toutes lettres TTC: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### RECAPITULATIF DES OPTIONS

**3.3.1 - modification platine appui store banne** \_\_\_\_\_ **€ HT**

Fait à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_

Bon pour accord, signature, Maître d'Oeuvre

Signature et cachet de l'Entrepreneur



**Jean-Pierre BLET**  
ECONOMISTE / COORDINATEUR

## Aménagement d'une Microcrèche dans pavillon existant

56 avenue du Général De Gaulle

25 870 VIEILLEY

### MAITRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes du val de la dame blanche  
6 route de besançon  
25 870 DEVECEY

**Lot n°4**

## CHARPENTE ISOLATION ZINGUERIE

**Appel d'offre**

Dossier	09/08/01
Date	12/08/2009
Phase	
Indice	

### MAITRE D'OEUVRE :

BLET Jean Pierre  
38 A Chemin des Journaux  
25000 BESANCON  
Tél : 03 81 52 11 29 Fax : 03 81 51 50 67

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
4.1	<b>GENERALITES</b>				
4.1.1	<b>Rappel des normes de charpente bois:</b> Les travaux seront exécutés conformément: - aux C.C.T.G. dit cahier des charges du DTU 31 -1 - aux C.C.T.G. dit cahier des charges du DTU 31-2 pour les maisons à ossature bois - aux C.C.T.G. dit cahier des charges du DTU 31-3 pour les charpentes assemblées par connecteurs métalliques - aux C.C.T.G. dit cahier des charges du DTU 51-3 planchers bois ou en panneaux dérivés du bois - à la norme DTU EN P 92703 : règles bois feu - aux règles de calcul C.B. 71 - aux normes françaises de l'AFNOR - aux règles N.V. 65 - 68 - aux règles N. 84 - 95 - aux cahiers C.T.B. n°111 & 77 - aux recommandations professionnelles.				
4.1.2	<b>Complément sur les normes:</b> Les normes et règlements cités ci-avant le sont pour le lot concerné, ils forment une liste non exhaustive. L'entreprise devra, non seulement avoir la parfaite connaissance de toutes les normes, et réglementations pour les ouvrages dont il a la charge, mais également ceux de tous les travaux connexes qui s'y rattachent, soit en tant que support (exemple : sols et murs pour revêtements de sols ou peinture etc....) soit en tant que supporté ( exemple : gros oeuvre pour charpente ou revêtements etc....). La mise en oeuvre de matériaux et matériel ne pourra se faire qu'aux regards de ces règles de construction, et chaque produit sera homologué soit par un label, un avis technique etc..... Sont connus également de l'entreprise tous les essais et autocontrôle qui lui incombent, ainsi que la réception des supports pour ses ouvrages avant son intervention ( exemple chape pour les sols collés etc....).				
4.1.3	<b>Zone climatique:</b> L'ensemble des calculs de charpente, sera étudié en tenant compte des zones climatiques du lieu de l'exécution des ouvrages. Ils seront établis suivant les règles de calcul NV et CB en vigueur au jour de la construction. Le BE structure bois fournira une étude dans le dossier de consultation.				
4.1.4	<b>Traitement des bois:</b> Traitement fongicide et insecticide:  Tous les bois subiront un traitement fongicide et insecticide, conformément aux prescriptions techniques de l'agrément professionnel CTB des stations et avec un produit homologué suivant les normes NF.B 50 100 & 102 - NF.X 40 100/101 & 102 - NF.X 41 580.  Traitement des bois autoclave:  Le traitement à coeur type "autoclave" devra être obligatoirement exécuté dans une station agréée "bois plus" par le CTB. Des attestations d'agrément et de traitement devront être fournies au maître d'ouvrage. Le traitement devra correspondre au risque biologique défini dans les normes NF. B 50 100, et être conforme aux normes en vigueur au jour de la mise en oeuvre des bois.  Notes:  Dans tous les cas, l'entreprise devra adapter le traitement des bois mis en oeuvre en fonction de leurs situations dans la construction et facteur risque qui s'y rattache.				
4.1.5	<b>Ouvrages métalliques</b> Toutes les pièces d'assemblages, connecteurs et toutes pièces de fixation seront en acier galvanisé à chaud correspondant à la classe Z 275 selon la norme NF A 36-321.  Les visseries et clous de fixation des bardages et toutes pièces de bois extérieures seront en acier inoxydable.  Les autres pièces tels que boulons, tirefond, vis ou clou seront en acier électrozingué et correspondront aux normes NF E 27-005, 341, 351, 140, 141, 142, 143, 144.				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
4.1.6	<p><b>Connaissance des lieux:</b> L'entreprise est censée s'être engagée dans son marché en toute connaissance de cause, en particulier, lui sont parfaitement connus, le terrain et ses sujétions, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les contraintes dûes aux constructions voisines.</li> <li>- les modalités d'accès par les voiries, circulations.</li> <li>- les possibilités et difficultés de stationnement.</li> <li>- les sujétions et contraintes des règlements administratifs en vigueur sur la sécurité et à l'utilisation éventuelle du domaine public.</li> <li>- les sujétions de travaux en sites occupés</li> <li>- etc. ....</li> </ul> <p>En aucun cas l'entrepreneur ne devra demander une augmentation de prix pour ses ouvrages, suite aux différentes remarques énoncées ci-avant.</p>				
4.1.7	<p><b>Transport et approvisionnement des matériaux:</b> Chaque entreprise est responsable du transport pour l'approvisionnement de ses matériaux. De même qu'elle fait son affaire des problèmes de stationnement de ses véhicules pendant la livraison. Tous les frais et taxes de voiries seront inclus dans l'offre de l'entreprise.</p>				
4.1.8	<p><b>Evacuation des déblais</b> Chaque entreprise devra évacuer ses propres déblais provenant des terrassements, démolitions, ainsi que les chutes de matériaux, les emballages etc. ...., cette évacuation comprendra également le tri de ces déchets, et paiement de toutes les taxes éventuelles de traitement en décharge. Dans le cas de non respect de cette clause, la maîtrise d'oeuvre mettra en place des conteneurs à déchets aux frais des entreprises.</p>				
4.1.9	<p><b>Nettoyage du chantier</b> Chaque entreprise devra le nettoyage régulier du chantier, de tous ses déblais, cartons, emballages etc... En cas de non respect de cette clause, la maîtrise d'oeuvre se réserve le droit de faire exécuter ce nettoyage par une société extérieure aux frais de l'entreprise défaillante, ou sur le compte prorata si le responsable n'est pas connu.</p>				
4.2	<b><u>TRAVAUX</u></b>				
4.2.1	<p><b>Fourniture et pose de laine minérale ep 200MM NU R=5.00</b> mise en place déroulé sur plancher comble en complément isolation existante, accès par trappe existante dim 0.60x1.20</p>	M2	96,40		€
4.2.2	<p><b>Fourniture et mise en place d'isolation ep 180mm entre solive du vide sanitaire</b> en panneau roulé type NATUROL de KNAUF largeur 0.57 R= 5.10 ou similaire, compris mise en place d'un géotextile agraffé sous solive pour blocage des panneaux, <b>exécution en vide sanitaire hauteur de passage entre 0.40 et 0.50 sous solive.</b> l'intervention sera faite avant le passage des tuyaux d'évacuation horizontaux du lot sanitaire mais après la réalisation des chutes verticales.</p>	M2	76,20		€
	<b>TRAVAUX</b>				
	<b>Total H.T. :</b>				€
	<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>				€
	<b>Total T.T.C. :</b>				€
4.3	<b><u>option isolation par l'extérieur des façades</u></b>				
4.3.1	<p><b>Dépose, modification de bascule et repose descente EP</b> comprenant dépose complète de la descente et dauphin, modification de la bascule et refixation de la descente et du dauphin après travaux d'isolation et peinture <b>Localisation : façade Sud et Ouest</b></p>	ENS	2		ne pas totaliser €

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
4.3.2	<b>Façon de chevêtre en solivage apparent Séjour</b> comprenant étaieement des solives mise en place du chevêtre solive 8x20 raboté long 1.20, dépose de la trape d'accès au comble perdu façon de plafond panneau OSB ep 18mm sur le troudessus ancienne entrée dim 0.90x0.90 et installation d'une trappePVC type NICOLL ou similaire dim 60 x 60.	ENS	1		ne pas totaliser €
<b>option isolation par l'extérieur des façades</b>					
<b>Total H.T. :</b>					
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>					
<b>Total T.T.C. :</b>					
<div style="text-align: right;">                     _____ €                      _____ €                      _____ €                 </div>					

bureau étude J P BLET

## RECAPITULATIF CHARPENTE ISOLATION ZINGUERIE

### RECAPITULATIF DES CHAPITRES

<b>4.1 - GENERALITES</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>4.2 - TRAVAUX</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>4.3 - option isolation par l'extérieur des façades</b>	_____	<b>€ HT</b>

<b>Total du lot 'CHARPENTE ISOLATION ZINGUERIE'</b>		
_____		
<b>Total H.T. :</b>	_____	<b>€</b>
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>	_____	<b>€</b>
<b>Total T.T.C. :</b>	_____	<b>€</b>

Soit en toutes lettres TTC: \_\_\_\_\_

### RECAPITULATIF DES OPTIONS

<b>4.3.1 - Dépose, modification de bascule et repose descente EP</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>4.3.2 - Façon de chevetre en solivage apparent Séjour</b>	_____	<b>€ HT</b>

Fait à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_

Bon pour accord, signature, Maître d'Oeuvre

Signature et cachet de l'Entrepreneur



**Jean-Pierre BLET**  
ECONOMISTE / COORDINATEUR

## Aménagement d'une Microcrèche dans pavillon existant

56 avenue du Général De Gaulle

25 870 VIEILLEY

### MAITRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes du val de la dame blanche  
6 route de besançon  
25 870 DEVECEY

### Lot n°5

## FACADES PEINTURE ISOLATION EXTERIEUR

**Appel d'offre**

Dossier	09/08/01
Date	12/08/2009
Phase	
Indice	

### MAITRE D'OEUVRE :

BLET Jean Pierre  
38 A Chemin des Journaux  
25000 BESANCON  
Tél : 03 81 52 11 29 Fax : 03 81 51 50 67

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
5.1	<b>GENERALITES</b>				
5.1.1	<b>Rappel des normes de peinture</b>				
	<p>Les travaux de peinture et tenture sont définis par: Les DTU: n° 59-1 : Travaux de peinture n° 59-2 : Travaux de revêtement plastique épais n° 59-4 : Peinture de sol n° 59-4 : Mise en oeuvre des papiers peints n° 42-1 : Réfection de façade n° 39 : Travaux de vitrerie Les normes: NF. P 84-401 Peinture et vernis de façade NF. T 30-608 Peinture et enduit en travaux intérieurs NF. T 30-806 Peinture et vernis schéma de contrat d'entretien NF. T 30-700 Peinture Revêtement plastique épais spécifications NF. T 30-005 Peinture et vernis Classification NF. T 36 005 Peinture et vernis Classification des peintures et vernis et produits connexes NF. D 63 Revêtements muraux .....</p>				
5.1.2	<p><b>Complément sur les normes:</b></p> <p>Les normes et règlements cités ci-avant le sont pour le lot concerné, ils forment une liste non exhaustive. L'entreprise devra, non seulement avoir la parfaite connaissance de toutes les normes, et réglementations pour les ouvrages dont il a la charge, mais également ceux de tous les travaux connexes qui s'y rattachent, soit en tant que support (exemple : sols et murs pour revêtements de sols ou peinture etc....) soit en tant que supporté ( exemple : gros oeuvre pour charpente ou revêtements etc...).</p> <p>La mise en oeuvre de matériaux et matériel ne pourra se faire qu'aux regards de ces règles de construction, et chaque produit sera homologué soit par un label, un avis technique etc.....</p> <p>Sont connus également de l'entreprise tous les essais et autocontrôle qui lui incombent, ainsi que la réception des supports pour ses ouvrages avant son intervention ( exemple chape pour les sols collés etc....).</p>				
5.1.3	<p><b>Connaissance des lieux:</b></p> <p>L'entreprise est censée s'être engagée dans son marché en toute connaissance de cause, en particulier, lui sont parfaitement connus, le terrain et ses sujétions, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les contraintes dues aux constructions voisines.</li> <li>- les modalités d'accès par les voiries, circulations.</li> <li>- les possibilités et difficultés de stationnement.</li> <li>- les sujétions et contraintes des règlements administratifs en vigueur sur la sécurité et à l'utilisation éventuelle du domaine public.</li> <li>- les sujétions de travaux en sites occupés</li> <li>- etc. ....</li> </ul> <p>En aucun cas l'entrepreneur ne devra demander une augmentation de prix pour ses ouvrages, suite aux différentes remarques énoncées ci-avant.</p>				
5.1.4	<p><b>Transport et approvisionnement des matériaux:</b></p> <p>Chaque entreprise est responsable du transport pour l'approvisionnement de ses matériaux. De même qu'elle fait son affaire des problèmes de stationnement de ses véhicules pendant la livraison.</p> <p>Tous les frais et taxes de voiries seront inclus dans l'offre de l'entreprise.</p>				
5.1.5	<p><b>Protection par peinture:</b></p> <p>Tous les articles de ce lot recevront une peinture antirouille sauf stipulation contraire du CCTP. cette protection se fera en atelier avant la mise en oeuvre. Après la pose, l'entreprise devra procéder à des retouches sur les rayures et assemblages.</p> <p>Les articles 3-8.1 du DTU précisent la nature de la peinture de protection, ainsi que les précautions de mise en oeuvre de cette protection.</p>				
5.1.6	<p><b>Evacuation des déblais</b></p> <p>Chaque entreprise devra évacuer ses propres déblais provenant des terrassements, démolitions, ainsi que les chutes de matériaux, les emballages etc. ...., cette évacuation comprendra également le tri de ces déchets, et paiement de toutes les taxes éventuelles de traitement en décharge.</p> <p>Dans le cas de non respect de cette clause, la maîtrise d'oeuvre mettra en place des conteneurs à déchets aux frais des entreprises.</p>				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
5.1.7	<b>Nettoyage du chantier</b> Chaque entreprise devra le nettoyage régulier du chantier, de tous ses déblais, cartons, emballages etc... En cas de non respect de cette clause, la maîtrise d'oeuvre se réserve le droit de faire exécuter ce nettoyage par une société extérieure aux frais de l'entreprise défaillante, ou sur le compte prorata si le responsable n'est pas connu.				
5.2	<b><u>TRAVAUX</u></b>				
5.2.1	<b>Montage et démontage d'un échafaudage tubulaire</b> compris double transport et mise en place des sécurités réglementaires	M2	142,50		€
5.2.2	<b>Protection des sol et nettoyage en fin de chantier</b> le long des façades sur linéaire 42,20 ml	ENS	1		€
5.2.3	<b>Sur extérieur bois ancien, peinture satinée microporeuse</b> Exécution d'une peinture satinée microporeuse sur menuiseries extérieures en rénovation comprenant: - une couche de peinture intermédiaire satinée microporeuse - une couche de peinture de finition satinée microporeuse - compris réchappissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU <b>Localisation</b> : frisette , bandeau, about de panne, rives	M2	47,40		€
5.2.4	<b>Sur extérieur bois ancien, peinture satinée microporeuse</b> Exécution d'une peinture satinée microporeuse sur menuiseries extérieures en rénovation comprenant: - une couche de peinture intermédiaire satinée microporeuse - une couche de peinture de finition satinée microporeuse - compris réchappissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU <b>Localisation</b> : volets coef 1.10 pour barre et écharpe, compté 3 faces pour persiennes américaines, compté vide pour plein pour baie coulissante conservée	M2	46,40		€
5.2.5	<b>Sur métallerie ancienne peinte , peinture brillante</b> Exécution d'une peinture brillante sur métallerie ancienne peinte comprenant: - lessivage fort - ponçage général et décapage des parties rouillées - retouche d'antirouille - une ou deux couche(s) de peinture intermédiaire (suivant la teinte demandée) - une couche de peinture de finition - compris réchappissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU Teinte au choix de l'Architecte. surface x coef 3 <b>Localisation</b> : grille défense	M2	4,60		€
5.2.6	<b>Reprise des fissures d'enduit en façade supérieures à 2 mm</b> Façon de reprise des fissures supérieures à 2 mm par un traitement en sous oeuvre: - ouverture, brossage, dépoussiérage - rebouchage à l'ENDUISOL 1000 ou mortier époxy	ML	10,00		€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
5.2.7	<b>Lavage des support existant au jet Haute pression</b> et application d'un produit de cure type Fongymousse et d'un fixateur de fond à saturation <b>Localisation</b> : toutes les façades sauf façade enduit neuf SUD OUEST				
		M2	142,50		€
5.2.8	<b>Sur Façades préparées, application de revêtement de finition</b> soit 2 couches d'équation base chaux respirante soit 2 couches de peinture pliolthe en partie soubassement.				
5.2.9	<b>Sur Façades enduit lisse</b>				
		M2	142,50		€
<b>TRAVAUX</b>					
<b>Total H.T. :</b>					€
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>					€
<b>Total T.T.C. :</b>					€
5.3	<b><u>option isolation par l'extérieur des façades</u></b>				
5.3.1	<b>découpe des débords d'appui</b> découpe au disque compris évacuation des gravois				
		ML	8,80		ne pas totaliser €
5.3.2	<b>Isolation des murs extérieurs type ARMAFIX isolant ep 120 mm ou équivalent en plus value sur travaux de base</b> 1) réalisation d'une isolation par l'extérieure type ARMATERM comprenant profilés, rails Bas, plaques de polystyrène expansé ep 120mm fixation par collage et fixation mécanique réglementaires dans les angles et pourtour d'ouverture, armatures treillis fibre de verre à maille carrée 3 et 4mm traité contre l'action des alcalis et une deuxième passe d'enduit collé, 1 couche d'impression et revêtement final de finition grain fin ou ribé selon choix du maitre d'ouvrage. compté vide pour plein en compensation du traitement des tableaux d'ouverture .				
		M2	142,50		ne pas totaliser €
5.3.3	<b>Plus value sur isolation ci dessus</b> pour mise en place d'une trame de renfort supplémentaire sur hauteur 1.40				
		M2	50,30		ne pas totaliser €
5.3.4	<b>Fourniture et pose de bavette recouvrement appui de fenetre en ALU laque teinte RAL 6021</b> tablette alu ep 15/10eme compris relevé contre rejingot et recouvrement isolation extérieure				
		ML	8,80		ne pas totaliser €
5.3.5	<b>Fourniture et pose de grille d'aération du vide sanitaire diametre 125MM PVC</b>				
		U	7		ne pas totaliser €
<b>option isolation par l'extérieur des façades</b>					
<b>Total H.T. :</b>					€
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>					€
<b>Total T.T.C. :</b>					€

## RECAPITULATIF FACADES PEINTURE ISOLATION EXTERIEUR

### RECAPITULATIF DES CHAPITRES

<b>5.1 - GENERALITES</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>5.2 - TRAVAUX</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>5.3 - option isolation par l'extérieur des façades</b>	_____	<b>€ HT</b>

<b>Total du lot 'FACADES PEINTURE ISOLATION EXTERIEUR'</b>	
<b>Total H.T. :</b>	_____ €
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>	_____ €
<b>Total T.T.C. :</b>	_____ €

Soit en toutes lettres TTC: \_\_\_\_\_

### RECAPITULATIF DES OPTIONS

<b>5.3.1 - découpe des débords d'appui</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>5.3.2 - Isolation des murs extérieurs type ARMAFIX isolant ep 120 mm ou équivalent en plus value sur travaux de base</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>5.3.3 - Plus value sur isolation ci dessus</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>5.3.4 - Fourniture et pose de bavette recouvrement appui de fenetre en ALU laque teinte RAL 6021</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>5.3.5 - Fourniture et pose de grille d'aération du vide sanitaire diametre 125MM PVC</b>	_____	<b>€ HT</b>

Fait à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_

Bon pour accord, signature, Maître d'Oeuvre

Signature et cachet de l'Entrepreneur



**Jean-Pierre BLET**  
ECONOMISTE / COORDINATEUR

## Aménagement d'une Microcrèche dans pavillon existant

56 avenue du Général De Gaulle

25 870 VIEILLEY

### MAITRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes du val de la dame blanche  
6 route de besançon  
25 870 DEVECEY

**Lot n°6**

### MENUISERIE ALUMINIUM

**Appel d'offre**

Dossier	09/08/01
Date	12/08/2009
Phase	
Indice	

#### MAITRE D'OEUVRE :

BLET Jean Pierre  
38 A Chemin des Journaux  
25000 BESANCON  
Tél : 03 81 52 11 29 Fax : 03 81 51 50 67

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
6.1	<b>GENERALITES</b>				
6.1.1	<p><b>Rappel des normes des menuiseries extérieures métalliques</b></p> <p>L'ensemble des travaux de menuiseries extérieures métalliques est régi :</p> <p>Par les D.T.U. :</p> <p>n°37-1 Menuiseries métalliques n°36-1/37-1 Mémento commun</p> <p>Par les documents généraux</p> <p>GS N°6 : Feuillure à verre des menuiseries extérieures, méthode de détermination de la hauteur...</p> <p>Par les Normes Françaises :</p> <p>NF. P 20-301 Menuiserie - Serrurerie - Portes de chaufferie et locaux assimilés NF. P 20-302 Caractéristiques des fenêtres NF. P 24-101 Menuiserie métallique, menuiserie métallique extérieure - Terminologie NF. P 24-301 Menuiserie métallique, Spécification des fenêtres..... NF. P 24-351 Menuiserie métallique, Fenêtres façades rideaux, semi-rideaux..... NF. P 28 Façades légères NF. P 01 012 Garde-corps d'escaliers XP. P 24-401 Menuiseries métalliques, menuiseries alu à rupture de pont thermique .....</p> <p>NF.A 50 Aluminium et alliage d'aluminium corroyé</p> <p>Les labels :</p> <p>NF/SNI Q pour la quincaillerie SNJ pour les joints ACOTHERM pour les menuiseries extérieures.</p>				
6.1.2	<p><b>Menuiseries extérieures</b></p> <p>Les menuiseries extérieures devront répondre aux critères d'étanchéité minimum suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- perméabilité à l'air : classe A3</li> <li>- étanchéité à l'eau : classe E3</li> <li>- résistance mécanique : classe V2</li> </ul> <p>Dans le cas où les DTU n° 36-1 &amp; 37-1 permettraient des critères inférieurs, il sera tenu compte de ceux précités. Seuls éléments à prendre en compte sont les positions en hauteur et en lieu des menuiseries extérieures sans toutefois être inférieur aux critères ci-avant.</p> <p>La protection des bois se fera avec un produit agréé par le CTB F, les normes NF. X 41-528; 535; 525; 552 NF T 72-085</p> <p>L'entrepreneur devra fournir au maître d'ouvrage un plan détaillé de fabrication tenant compte des impératifs de vitrerie, de fermetures et des tapées pour l'isolation.</p> <p>Un procès verbal d'essais sur les critères d'étanchéité, sera fourni au maître d'ouvrage, ce P.V. devra être délivré par un organisme officiel.</p> <p>La pose des menuiseries sur le gros oeuvre, se fera au moyen d'équerre ou de pattes avec joint d'étanchéité en fond de feuillure, ou en applique et sur rejangot.</p>				
6.1.3	<p><b>Complément sur les normes:</b></p> <p>Les normes et règlements cités ci-avant le sont pour le lot concerné, ils forment une liste non exhaustive. L'entreprise devra, non seulement avoir la parfaite connaissance de toutes les normes, et réglementations pour les ouvrages dont il a la charge, mais également ceux de tous les travaux connexes qui s'y rattachent, soit en tant que support (exemple : sols et murs pour revêtements de sols ou peinture etc....) soit en tant que supporté ( exemple : gros oeuvre pour charpente ou revêtements etc....).</p> <p>La mise en oeuvre de matériaux et matériel ne pourra se faire qu'aux regards de ces règles de construction, et chaque produit sera homologué soit par un label, un avis technique etc.....</p> <p>Sont connus également de l'entreprise tous les essais et autocontrôle qui lui incombent, ainsi que la réception des supports pour ses ouvrages avant son intervention ( exemple chape pour les sols collés etc....).</p>				
6.1.4	<p><b>Rappel des normes de vitrerie miroiterie:</b></p> <p>Les travaux de miroiterie sont définis par:</p> <p>Les D.T.U.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- n°39 : Travaux de miroiterie vitrerie</li> <li>- n°36-1 : Menuiseries bois</li> <li>- n°37-1 : Menuiseries métalliques</li> <li>- n°36-1/37-1 : Mémento commun</li> </ul> <p>Les normes:</p> <p>NF. B : 32-002 : Verre étiré généralités - généralités NF. B : 32-003 : Glace non colorée - généralités NF. P 78-301 : Vitrerie miroiterie - verre étiré pour vitrage de bâtiment NF. P 78-302 : Vitrerie miroiterie - glace pour vitrage de bâtiment NF. P 78-303 : Vitrerie miroiterie - verre feuilleté pour vitrage de bâtiment NF. P 78-305 : Vitrerie miroiterie - verre armé plan pour vitrage de bâtiment NF. P 78-331 : Vitrerie miroiterie - mastic à l'huile de lin NF. P 78-101 : Miroiterie - garniture d'étanchéité et produits annexes vocabulaire NF. P 78-445 : Vitrerie miroiterie vitrage isolant méthode de détermination du coefficient de rigidité</p> <p>Toutes les normes relatives aux fenêtres, façades rideaux, garde-corps etc...</p> <p>Règlementation pour les immeubles à grande hauteur</p> <p>Règlement de sécurité</p> <p>Joints</p> <p>Les prescriptions techniques des fabricants, avis technique des produits.....</p> <p>.....</p>				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
6.1.5	<p><b>Quincaillerie</b></p> <p>Les quincailleries employées en menuiserie, seront conformes aux normes en vigueur, elles auront le label NF Q et seront protégées contre l'oxydation. Elles seront mises en place, en qualité et en quantité suffisantes pour permettre la bonne tenue et le bon fonctionnement des menuiseries.</p>				
6.1.6	<p><b>Connaissance des lieux:</b></p> <p>L'entreprise est censée s'être engagée dans son marché en toute connaissance de cause, en particulier, lui sont parfaitement connus, le terrain et ses sujétions, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les contraintes dues aux constructions voisines.</li> <li>- les modalités d'accès par les voiries, circulations.</li> <li>- les possibilités et difficultés de stationnement.</li> <li>- les sujétions et contraintes des règlements administratifs en vigueur sur la sécurité et à l'utilisation éventuelle du domaine public.</li> <li>- les sujétions de travaux en sites occupés</li> <li>- etc. ....</li> </ul> <p>En aucun cas l'entrepreneur ne devra demander une augmentation de prix pour ses ouvrages, suite aux différentes remarques énoncées ci-avant.</p>				
6.1.7	<p><b>Transport et approvisionnement des matériaux:</b></p> <p>Chaque entreprise est responsable du transport pour l'approvisionnement de ses matériaux. De même qu'elle fait son affaire des problèmes de stationnement de ses véhicules pendant la livraison. Tous les frais et taxes de voiries seront inclus dans l'offre de l'entreprise.</p>				
6.1.8	<p><b>Evacuation des déblais</b></p> <p>Chaque entreprise devra évacuer ses propres déblais provenant des terrassements, démolitions, ainsi que les chutes de matériaux, les emballages etc. ...., cette évacuation comprendra également le tri de ces déchets, et paiement de toutes les taxes éventuelles de traitement en décharge. Dans le cas de non respect de cette clause, la maîtrise d'oeuvre mettra en place des conteneurs à déchets aux frais des entreprises.</p>				
6.1.9	<p><b>Nettoyage du chantier</b></p> <p>Chaque entreprise devra le nettoyage régulier du chantier, de tous ses déblais, cartons, emballages etc... En cas de non respect de cette clause, la maîtrise d'oeuvre se réserve le droit de faire exécuter ce nettoyage par une société extérieure aux frais de l'entreprise défaillante, ou sur le compte prorata si le responsable n'est pas connu.</p>				
6.2	<p><b><u>TRAVAUX</u></b></p>				
6.2.1	<p><b>menuiserie extérieure ALU</b></p> <p>Fourniture et pose de menuiserie en aluminium laqué en usine en châssis fixes ou ouvrants suivant indications ci après. Les profils et le type de menuiserie proposée devront obligatoirement avoir un avis technique du C.S.T.B. en cours de validité. Constitution :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- dormants : cadre dormant profil effacé rénovation et pièce d'appui avec jet d'eau, largeur et épaisseur suivant fabrication, marque SCHUCO serie AWS 60 BG conforme BBC ou techniquement équivalent</li> <li>-le dormant comportera une feuillure de recouvrement de l'isolation en périphérie.</li> <li>- ouvrants cachés: profils à feuillure drainée et destinés à recevoir un vitrage isolant thermique compris parcloles à verre avec joint à intérieur et extérieur.</li> <li>- vitrage thermique à isolation renforcée par remplissage gaz du vide avec soit une glace simple sur les 2 parois, soit un vitrage stadip une ou deux faces suivant indications et position dans le bâtiment coef K =1,1</li> <li>- parcloles</li> <li>- joint d'étanchéité Néoprène serti dans le dormant.</li> <li>- tapées pour fermetures.</li> <li>- couvre-joint périphérique.</li> <li>- ferrage complet en aluminium anodisé (NFP 20.501) suivant type de croisée ou de chassis.</li> <li>- happes ou pattes de fixation protégées contre la corrosion.</li> </ul> <p>Classement minimum de la menuiserie:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etanchéité à l'air : A3</li> <li>- Etanchéité à l'eau : E3</li> <li>- Etanchéité au vent : V2</li> </ul> <p>Teinte des menuiseries : <b>teinte RAL BLANC</b></p>				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
6.2.1.1	<b>Dépose de menuiserie extérieur actuelle et évacuation en décharge</b> fenetre, chassis , porte fenetre et porte entrée	U	11		€
6.2.1.2	<b>Fourniture et remplacement de vitrage isolant sur baie coulissante bois conservée</b> comprenant dépose et évacuation des 2 volumes vitrés actuels , et remplacement par vitrage type STADIP SP 10 isolant, face STADIP coté intérieur compris remplacement pareclose bois et façon de joint d'étanchéité dim baie 215 x 180	ENS	1		€
6.2.2	<b>Fourniture et pose de menuiserie aluminium profil rénovation</b> profil thermolaqué blanc à rupture de pont thermique, avec vitrage isolant 4/16/4 K1.1 .				
6.2.2.1	<b>chassis OB1 vitrage granité dim 95 ht x 80</b>	U	2		€
6.2.2.2	<b>chassis OB2 vitrage granité dim 95 ht x 120</b>	U	1		€
6.2.2.3	<b>chassis OB2 dim 135 ht x 120</b>	U	4		€
6.2.2.4	<b>chassis OB2 dim total 135 ht x 120</b> chassis composé avec allège vitrée Fixe vitrage STADIP en partie basse hauteur 25 cm et volume supérieur OB2	U	1		€
6.2.2.5	<b>Porte fenetre 1 vantail OF dim 215 ht x 90 largeur</b>	U	1		€
6.2.3	<b>porte d'entrée</b>				
6.2.3.1	<b>Dépose de volets battant sur porte fenetre et évacuation à la décharge</b> la paire	U	1		€
6.2.3.2	<b>portre d'entrée aluminium</b> fourniture et pose d'une porte d'entrée type HUSKY Alaskane Duo, ouvrant et dormant à rupture de pont thermique, épaisseur totale de 60mm, parement intérieur et extérieur en aluminium 15/10e, ossature tubulaire en aluminium, ame constitué de nid d'abeille en polypropylene et d'une mousse isolante extrudée, motifs sur parement intérieur et extérieurs réalisés par thermoformage, double joint d'étanchéité sur ouvrant, serrure automatique, 4 fiches tridimensionnelles, coloris selon nuancier de base, vitrage isolant poignée normale. largeur totale 120cm comprenant ouvrant de 100 pour passage reglementaire une unité, et fixe complémentaire latéral modele LOTUS vitré ouvrant droit poussant avec fixe à droite vue extérieur hauteur 215 imposte isolé en partie haute hauteur totale 235 et installation d'un coffre VR à tirage direct extérieur en partie haute avec serrure à clef	Ens	1		€
6.2.3.3	<b>Système anti pince doigts sur les portes</b> Fourniture et pose d'un système anti pince doigts sur les portes coté des charnières, bande PVC sur profils aluminium, modèle à présenter à l'architecte.	U	2		€
6.2.4	<b>Entrée d'air dans les dormants des menuiseries</b> Pose seule d'entrée d'air fournie par le lot VMC dans la traverse haute de la menuiserie, compris percement de la lumière.	U	4		€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
<b>TRAVAUX</b>					
<b>Total H.T. :</b>				_____	€
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>				_____	€
<b>Total T.T.C. :</b>				_____	€
6.3	<b><u>option isolation par l'extérieur des façades</u></b>				
6.3.1	<b>Dépose de volets battant existant compris coupes des gonds et évacuation à la décharge</b> par paire				
		U	8		ne pas totaliser €
6.3.2	<b>Fourniture et pose de volet roulants Spécifique isolation par l'extérieur</b> Marque SOPROFEN ou techniquement équivalent avec caisson extérieur face verticale en fibralith permettant la fixation collée de l'isolant extérieur, sous face aluminium laquée blanc extérieure pivotante, compris coulisses et lames final aluminium laqué blanc, tablier lame alu double paroi isolé, manoeuvre électrique motorisation SOMFY radio . Le prix tiendra compte du rabaissement des hauteurs d'ouverture de la dimension des coffres et de la mise en place d'une imposte isolée au dessus des menuiseries concernées.				
6.3.2.1	<b>tablier de ht 215 x180</b>				
		U	1		ne pas totaliser €
6.3.2.2	<b>tablier de ht 215 x 90</b>				
		U	1		ne pas totaliser €
6.3.2.3	<b>tablier de ht 135 x120</b>				
		U	5		ne pas totaliser €
6.3.2.4	<b>tablier de ht 95 x120</b>				
		U	1		ne pas totaliser €
<b>option isolation par l'extérieur des façades</b>					
<b>Total H.T. :</b>				_____	€
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>				_____	€
<b>Total T.T.C. :</b>				_____	€

## RECAPITULATIF MENUISERIE ALUMINIUM

### RECAPITULATIF DES CHAPITRES

<b>6.1 - GENERALITES</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>6.2 - TRAVAUX</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>6.3 - option isolation par l'extérieur des façades</b>	_____	<b>€ HT</b>

<b>Total du lot 'MENUISERIE ALUMINIUM'</b>		
<b>Total H.T. :</b>	_____	<b>€</b>
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>	_____	<b>€</b>
<b>Total T.T.C. :</b>	_____	<b>€</b>

Soit en toutes lettres TTC: \_\_\_\_\_

### RECAPITULATIF DES OPTIONS

<b>6.3.1 - Dépose de volets battant existant compris coupes des gonds et évacuation à la décharge</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>6.3.2.1 - tablier de ht 215 x180</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>6.3.2.2 - tablier de ht 215 x 90</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>6.3.2.3 - tablier de ht 135 x120</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>6.3.2.4 - tablier de ht 95 x120</b>	_____	<b>€ HT</b>

Fait à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_

Bon pour accord, signature, Maître d'Oeuvre

Signature et cachet de l'Entrepreneur



**Jean-Pierre BLET**  
ECONOMISTE / COORDINATEUR

## Aménagement d'une Microcrèche dans pavillon existant

56 avenue du Général De Gaulle

25 870 VIEILLEY

### MAITRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes du val de la dame blanche  
6 route de besançon  
25 870 DEVECEY

**Lot n°7**

### MENUISERIE CLOISON

**Appel d'offre**

Dossier	09/08/01
Date	12/08/2009
Phase	
Indice	

#### MAITRE D'OEUVRE :

BLET Jean Pierre  
38 A Chemin des Journaux  
25000 BESANCON  
Tél : 03 81 52 11 29 Fax : 03 81 51 50 67

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
7.2	<b><u>TRAVAUX</u></b>				
7.2.1	<b>Dépose de la battue mortier rapportée sur dallage mortier au sol de la porte du local rangement</b> section triangulaire 5cm x 15 cm et remplacement par profil corniere vissée au sol section 20 x20	ML	1,40		€
7.2.2	<b>Dépose en démolition de bloc porte en cloison existante</b> et imposte hauteur 0.40 au dessus de bloc porte et évacuation des déblais <i>Localisation : porte WC/bain actuel, porte bain cuisine actuel, porte chambre1/chambre 2 actuel</i>	U	3		€
7.2.3	<b>dépose de plinthe bois en salle de bain</b> compris rebouchage MAP ou similaire et évacuation des déblais	ML	7,70		€
7.2.4	<b>Dépose en démolition du parquet flottant séjour</b> compris feutre support et évacuation des déblais	M2	16,20		€
7.2.5	<b>dépose de plinthe stratifiées en séjour</b> compris rebouchage MAP ou similaire et évacuation des déblais	ML	15,50		€
7.2.6	<b>Petite largeur</b> Façon d'embrasures placo en petites largeurs compris retour sur doublage ou enduit existant, coupes, arêtes et suggestions diverses. <i>Localisation : rhabillage des passage de percement d'ouverture en maçonnerie largeur moyen 0.30 et poutre BA en passage communication salon/ch1 existant</i>	ML	26,80		€
7.2.7	<b>façon de rebouchage des emprises de cloisons démolies</b> en doublage ou cloison ou plafond, par mise en place d'un raccord plaque de platre ou bois en surépaisseur en plafond et façon de joints <i>Localisation : wc/bain, hall/ dégagement, hall/placard</i>	ML	12,50		€
7.2.8	<b>Plafond horizontal en plaque de plâtre de 13 mm sur ossature métallique.</b> Fourniture et mise en place d'un plafond horizontal en plaque de plâtre type BA 13 sur ossature métallique type stil ou équivalent et comprenant: - fixation au support ( charpente, solivage ou plancher béton) par suspentes métalliques adaptées et réglables - fourrures métalliques type stil de Placoplâtre ou équivalent - mise en place par vissage d'une plaque de plâtre type BA 13 mm. - façon de joints avec enduit repassé soigné (réception à prévoir avec le lot peinture) Exécution suivant les normes et indications du fabricant. <i>Localisation : entrée zone plafond bois démoli compris sujetion d'arrete au niveau du raccord plafond bois</i>	M2	7,30		€
7.2.9	<b>Cloison 72/48 Placostil ou équivalent avec isolant</b> Exécution d'une cloison en plaques de plâtre sur ossature métallique composée de: - rail haut et bas de 48 mm fixé à l'ossature - montants métalliques simples ou renforcés de 48 mm, posés seuls ou jumelés avec un entraxe de 0.60 ou 0.40 ml suivant la hauteur de la cloison et d'après les tableaux du fabricant. - fourniture et pose de laine minérale de 45 mm - une plaque type BA 13 mm. posée de chaque coté - façon de joints avec enduit repassé soigné (réception à prévoir avec le lot peinture) Les travaux ci-avant se feront en général en deux temps. Dans un premier temps, il sera mis en place les ossatures et une face plaquée, et, après les incorporations, la deuxième face en plaques et les joints. Cloison type 72/48 sur ossature stil de Placoplâtre ou équivalent.				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
7.2.10	<b>Arrête métallique</b> Sur angle saillant compris bande papier armée.	M2	23,20		€
7.2.11	<b>Rebouchage des anciens passage de porte en cloison dit ci dessus</b> compris raccord sur existant et façon de joint <i>Localisation : salle de bain/ cuisine, ch1/ch2, cuisine/entrée dim 0.80x2.50</i>	ML	15,00		€
7.2.12	<b>Rhabillage BA13 en cuisine et bain pour reprise doublage zone Faïence</b> compris dégagement partiel de l'isolation, mise en place d'une ossature support et fixation d'une feuille BA13mm compris façon de joint. <i>Localisation : bain dim 0.70 x1.80, cuisine dim 0.60x1.60 2fois et 2.00x0.60 1 fois</i>	U	3		€
7.2.13	<b>Bloc-porte prépeint âme alvéolaire huisserie bois - un vantail</b> compris serrure et poigné alu anodisé droite ronde	M2	4,40		€
7.2.14	<b>- Bloc porte âme alvéolaire de 0.73 x 2.04 , huisserie finie blanche avec joint phonique pour cloisons stil de 72 mm.</b> <i>Localisation : porte WC/buanderie</i>	U	1		€
7.2.15	<b>- Bloc porte âme alvéolaire de 0.83 x 2.04 , huisserie pour cloisons stil de 72 mm.</b> <i>Localisation : porte bain/degagement, chambre 2/degagement, porte ch1/séjour, porte entrée/séjour</i>	U	4		€
7.2.16	<b>Porte sur gaines techniques de 0.50 x 2.10 à un vantail âme pleine</b> Exécution d'une porte sur local gaines techniques sur huisserie sapin vantail isogil âme pleine prépeint. ferrage 3 paumelles par vantail, serrure avec poignée dito ci dessus Dimension 0.50 x 2.04 à un vantail	U	1		€
7.2.17	<b>Fourniture et installation de profil antipince doigt avec fixation vissées</b> sur porte de distribution intérieur , et porte accès sur extérieur entrée ou porte fenetre ou porte accès garage coté intérieur seul profil coloris blanc compris toute sujétion de pose et réglage	U	2		€
7.2.17.1	<b>porte intérieure ouverture à 180° grand et petit pr ofil hauteur 2.04</b>	U	4		€
7.2.17.2	<b>porte intérieure ouverture à 90° grand et petit pro fil hauteur 2.04</b>	U	4		€
7.2.18	<b>Plinthe en sapin raboté de 0.10 ml de hauteur</b> Fourniture et pose en pieds de cloisons et murs de plinthes en sapin raboté de 010 ml de hauteur dito existantes en complément dans les pieces. Compris toutes fixations, et coupes d'onglets dans les angles. <i>Localisation : WC, cuisine, salon, ch2, entrée degagement</i>	ML	26,60		€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
7.2.19	<b>baguette moulurée en sapin à congé 30x30</b> fourniture et pose de baguette sapin à congé en raccordement sur existant en plafond des pieces , compris toutes sujétion de coupes onglets et raccordement. <i>Localisation : WC, Bain, Cuisine, Salon, CH2, dé&amp;gagement</i>	ML	15,90		€
7.2.20	<b>Rayonnage de placard en panneaux mélaminés sur crémaillères</b> Fourniture et pose de rayonnages et séparations verticales de placard en panneaux mélaminés avec chants plaqués, épaisseur du panneau en fonction de l'écartement des montants et des charges à supporter, Crémaillères inox encastrées dans les montants verticaux.largeur rayon 0.53	M2	8,70		€
7.2.21	<b>Façade de placard coulissante en panneau mélaminé décor bois</b> Fourniture et pose d'une façade de placard coulissante de type SOGAL ou équivalente comprenant: - rail de guidage haut en ton bois - rail de roulement au sol - galets de roulement avec réglage - fourrure sapin verticale en compensation de l'épaisseur de la plinthe - portes coulissantes en panneau mélaminé deux faces ton bois ou coloris de base Tous réglages de mise en fonctionnement.				
7.2.21.1	<b>Ensemble portes coulissantes décor base de 1.70 x 2.50 hauteur</b>	U	1		€
7.2.22	<b>doublage intérieur mur salle de bain en panneau stratifié ep 15mm</b> Fourniture et pose d'un habillage intérieur salle de bain en panneau stratifié ep 15mm coloris uni sur hauteur 1.60 compris toute sujétion de fixation sur support platre , coupes d'onglets sur angle saillant et façon de joint d'étanchéité.	m2	16,20		€
7.2.23	<b>Façon de traitement des champs visibles</b>	ML	17,00		€
7.2.24	<b>Façon d'occulus vitré en cloison séparation entrée / salon</b> comprenant cadre sapin dim 1.60 x 0.95 hauteur, vitrage simple et pareclose compris toute sujétion de fixation	ENS	1		€
7.2.25	<b>Fabrication et pose de cache radiateur en bois exotique ou sapin livré finition lazurée</b> comprenant panneau à 2 traverses section 33x67 et barreaudage section 27x46 espacement 10 cm, surélevé du sol de 11 cm pour permettre l'entretien du sol , retour de part et d'autre du radiateur soit panneau plein ou poteau et demi poteau pour fixation murale et fixation panneau façade, fixation par vis et cheville en mur . tout les angles vifs seront rabattus				
7.2.25.1	<b>dimension moyenne largeur 90 x hauteur sol 90 et retours ep 0.15</b>	U	7		€
7.2.26	<b>Fourniture et pose d'un meuble à langer double avec baignoire sabot intégrée</b> ref STANDCRECHE 220 De LOXOS ou similaire comprenant: plan équipé de 2 changes et baignoire sabot, transformable en baignoire bébé par mise en place d'une tablette posant sur la partie haute relevés de sécurité meuble support 4 portes dont 1 sous changes avec escalier escamotable, robinetterie mitigeur chrome à douchette, vidage automatique et siphon, tapis de changes avec housse cousue M2 dim 220 x85 hauteur 90 compris raccordement sur alimentation en attente du plombier et sur évacuation à ajuster	ENS	1		€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
7.2.27	<b>Fourniture et pose de banc à casiers pour vestiaire ref catalogue HABA page 25 ou similaire</b> coloris à déterminer par le maitre d'ouvrage				
7.2.28	<b>avec 4 casiers dim L80 x H34 x P33 cm</b>	U	1		€
7.2.29	<b>avec 6 casiers dim L120 x H34 x P33cm</b>	U	1		€
7.2.30	<b>Fourniture et pose de casiers à bonnets avec paterres ref catalogue HABA page 21 ou similaire</b> fond en inox alvéolé, crochets nylon double ou triple, séparation et planche de fixation mural finition hetre vernis.				
7.2.30.1	<b>long 80cm avec 4 crochets</b>	U	1		€
7.2.30.2	<b>long 120cm avec 6 crochets</b>	U	1		€
7.2.31	<b>Panneau d'affichage</b> Exécution d'un panneau d'affichage composé de : - fond en contreplaqué de 10 mm - encadrement en sapin raboté - revêtement en plaques de liège de 10 mm collées sur le contreplaqué. Exécution en plusieurs panneaux suivant demandes du maître d'ouvrage 2 unités dim 30x50	U	2		€
<b>TRAVAUX</b>					
<b>Total H.T. :</b>					€
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>					€
<b>Total T.T.C. :</b>					€
7.3	<b><u>option isolation par l'extérieur des façades</u></b>				
7.3.1	<b>Rhabillage BA13 avec isolation en petites bande en raccordement sur porte fenetre</b> compris dégagement partiel de l'isolation, mise en place d'une osstire support et fixation d'une feuille BA13mm comris façon de jointet isolation sur mur extérieur <b>Localisation</b> : à droite de la porte fenetre sur largeur 0.50, imposte et mur retour habillage BA13 en alignement avec existant	M2	3,60		ne pas totaliser €
<b>option isolation par l'extérieur des façades</b>					
<b>Total H.T. :</b>					€
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>					€
<b>Total T.T.C. :</b>					€

## RECAPITULATIF MENUISERIE CLOISON

### RECAPITULATIF DES CHAPITRES

**7.2 - TRAVAUX** \_\_\_\_\_ € HT

**7.3 - option isolation par l'extérieur des façades** \_\_\_\_\_ € HT

<b>Total du lot 'MENUISERIE CLOISON'</b>	
	_____
<b>Total H.T. :</b>	_____ €
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>	_____ €
<b>Total T.T.C. :</b>	_____ €

Soit en toutes lettres TTC: \_\_\_\_\_

### RECAPITULATIF DES OPTIONS

**7.3.1 - Rhabillage BA13 avec isolation en petites bande en  
raccordement sur porte fenetre** \_\_\_\_\_ € HT

Fait à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_

Bon pour accord, signature, Maître d'Oeuvre

Signature et cachet de l'Entrepreneur



**Jean-Pierre BLET**  
ECONOMISTE / COORDINATEUR

## Aménagement d'une Microcrèche dans pavillon existant

56 avenue du Général De Gaulle

25 870 VIEILLEY

### MAITRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes du val de la dame blanche  
6 route de besançon  
25 870 DEVECEY

**Lot n°8**

**ELECTRICITE**

**Appel d'offre**

Dossier	09/08/01
Date	12/08/2009
Phase	
Indice	

#### MAITRE D'OEUVRE :

BLET Jean Pierre  
38 A Chemin des Journaux  
25000 BESANCON  
Tél : 03 81 52 11 29 Fax : 03 81 51 50 67

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
8.1	<b>GENERALITES</b>				
8.1.1	<p><b>Rappel des normes d'électricité:</b></p> <p>Toutes les installations seront exécutées conformément aux règles en respectant notamment les normes règles et spécifications techniques établies par l'UTE.</p> <p>Les textes sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- NF C 15100 et additifs: exécution et entretien des installations électriques de 1ère catégorie</li> <li>- NF C 14 100 et additifs: branchements entre réseaux publics et installations intérieures</li> <li>- Les prescriptions locales EDF</li> <li>- Le décret N°88 105 du 14/11/88: protection des travailleurs contre le courant électrique</li> <li>- L'arrêté du 28/06/80 et son règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les bâtiments recevant du public.</li> <li>- Les normalisations et règle de l'UTE: petits &amp; gros appareillages, conducteurs etc.....</li> <li>- NF C 13.100 et annexes: postes d'abonnés à l'intérieur d'un bâtiment et raccordé à un réseau de 2ème catégorie.</li> <li>- NF C 13.200 : installation à haute tension</li> <li>- DTU N°70-1: installation électrique des bâtiments d'habitation</li> <li>- D'une manière générale toutes les prescriptions et règles qui seront publiées postérieurement à l'élaboration de ce document.</li> <li>- recommandations PROMOTELEC - EDF - France Télécom</li> </ul> <p>L'entreprise devra faire procéder aux essais COPREC N°1 et N°2</p>				
8.1.2	<p><b>Complément sur les normes:</b></p> <p>Les normes et règlements cités ci-avant le sont pour le lot concerné, ils forment une liste non exhaustive. L'entreprise devra, non seulement avoir la parfaite connaissance de toutes les normes, et réglementations pour les ouvrages dont il a la charge, mais également ceux de tous les travaux connexes qui s'y rattachent , soit en tant que support (exemple : sols et murs pour revêtements de sols ou peinture etc....) soit en tant que supporté ( exemple : gros oeuvre pour charpente ou revêtements etc....).</p> <p>La mise en oeuvre de matériaux et matériel ne pourra se faire qu'aux regards de ces règles de construction, et chaque produit sera homologué soit par un label, un avis technique etc.....</p> <p>Sont connus également de l'entreprise tous les essais et autocontrôle qui lui incombent, ainsi que la réception des supports pour ses ouvrages avant son intervention ( exemple chape pour les sols collés etc....).</p>				
8.1.3	<p><b>Exécution des travaux:</b></p> <p>L'entrepreneur devra apporter les plus grands soins à tous les percements, saignées, tamponnage et tous les scellements. Les rebouchages seront arasés au nu de la paroi, pour permettre tous raccords d'enduits fins et de peinture. Tous les supports, accessoires métalliques seront en acier galvanisé à chaud ou devront être traités à la peinture antirouille .</p>				
8.1.4	<p><b>Appareillage</b></p> <p>Tous les appareillages auront une estampille NF, correspondant aux normes UTE en vigueur.</p> <p>Les appareils de commande seront de deux sortes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- type ordinaire encastré pour les parties habitables , et escaliers</li> <li>- type étanche en saillie pour sous sol, garage, et combles</li> </ul>				
8.1.5	<p><b>Liaison équipotentielle</b></p> <p>Exécution d'un réseau reliant à la terre tous les éléments et canalisations métalliques, conformément à la NF C 15.100 en vigueur à ce jour.</p>				
8.1.6	<p><b>Réception, essais de l'installation électrique</b></p> <p>La réception des travaux comporte:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les essais de fonctionnement de toutes les installations électriques</li> <li>- les essais de fonctionnement des appareils</li> </ul> <p>Des certificats seront produits au maître d'ouvrage après ces opérations</p>				
8.1.7	<p><b>Répérage et dossier de l'installation électrique</b></p> <p>L'entrepreneur devra le repérage de toute son installation par étiquetage , peinture etc...</p> <p>L'entrepreneur fournira un dossier de ses ouvrages exécuté (DOE) comprenant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les certificats de conformité</li> <li>- les plans et schéma d'exécution</li> <li>- les plans de repérage des organes de coupure ou de visite</li> <li>- la nomenclature du matériel avec les coordonnées des fabricants et fournisseurs</li> <li>- les instructions de conduites et d'entretiens</li> <li>- les notices d'utilisations</li> </ul>				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
8.1.8	<p><b>Connaissance des lieux:</b> L'entreprise est censée s'être engagée dans son marché en toute connaissance de cause, en particulier, lui sont parfaitement connus, le terrain et ses sujétions, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les contraintes dûes aux constructions voisines.</li> <li>- les modalités d'accès par les voiries, circulations.</li> <li>- les possibilités et difficultés de stationnement.</li> <li>- les sujétions et contraintes des règlements administratifs en vigueur sur la sécurité et à l'utilisation éventuelle du domaine public.</li> <li>- les sujétions de travaux en sites occupés</li> <li>- etc. ....</li> </ul> <p>En aucun cas l'entrepreneur ne devra demander une augmentation de prix pour ses ouvrages, suite aux différentes remarques énoncées ci-avant.</p>				
8.1.9	<p><b>Transport et approvisionnement des matériaux:</b> Chaque entreprise est responsable du transport pour l'approvisionnement de ses matériaux. De même qu'elle fait son affaire des problèmes de stationnement de ses véhicules pendant la livraison. Tous les frais et taxes de voiries seront inclus dans l'offre de l'entreprise.</p>				
8.1.10	<p><b>Evacuation des déblais</b> Chaque entreprise devra évacuer ses propres déblais provenant des terrassements, démolitions, ainsi que les chutes de matériaux, les emballages etc. ...., cette évacuation comprendra également le tri de ces déchets, et paiement de toutes les taxes éventuelles de traitement en décharge. Dans le cas de non respect de cette clause, la maîtrise d'oeuvre mettra en place des conteneurs à déchets aux frais des entreprises.</p>				
8.1.11	<p><b>Nettoyage du chantier</b> Chaque entreprise devra le nettoyage régulier du chantier, de tous ses déblais, cartons, emballages etc... En cas de non respect de cette clause, la maîtrise d'oeuvre se réserve le droit de faire exécuter ce nettoyage par une société extérieure aux frais de l'entreprise défaillante, ou sur le compte prorata si le responsable n'est pas connu.</p>				
8.2	<p><b><u>TRAVAUX</u></b></p>				
8.2.1	<p><b>l'ensembles des appareillage prises et inter seront installés à hauteur 1.40 sauf pour les équipements cuisine.</b></p>				
8.2.2	<p><b>neutralisation de l'installation électrique actuelle sauf circuit garage et abri extérieur</b></p>	ENS	1		€
8.2.3	<p><b>Tableau général</b> Avec coupes circuit thermo magnétique disjoncteur différentiel 30mA selon nouvelle réglementation. et reprise des protection du garage 2 circuits lampes et 2 circuits prises</p>	U	1		€
8.2.4	<p><b>Prise de terre du pavillon</b> Contrôle de la prise de terre générale pour le bâtiment comprenant: - ceinturage par câble nu en fond de fouille compris terrassement - remontée avec barrette de coupure vers l'armoire électrique dans le local technique de l'atelier Essais et mesures de résistance et liaison équipotentielle sur appareil sanitaire.</p>	ENS	1		€
8.2.5	<p><b>Contrôle</b> Fourniture du certificat de contrôle du CONSUEL compris le paiement des frais</p>	ENS	1		€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
8.2.6	<p><b>Fourniture et installation d'une centrale d'alarme de type 4</b></p> <p>* Dispositif sonore autonome avec :                      o Déclencheur manuel à membrane déformable.                      o Diffuseur NFS (piezo) émettant le signal d'évacuation.                      o Entrée de raccordement des déclencheurs manuels externes (30 maxi).                      o Entrée de module télécommande Arrêt/Veille.                      o Entrée horloge externe (type « début/fin de cours »).                      o Sortie diffuseurs sonores (10 maxi).                      o Sortie contact sec (1 RT) report d'état de l'alarme.                      o Clé de réarmement et voyant de tension.</p> <p>Caractéristiques :                      * Durée de diffusion de l'alarme sonore : 5 mn.                      * Alimentation : 230 V, 50 Hz protection IP30, classe II.                      * 2 batteries type NiCD 9 V/100mAh.                      * Autonomie : 72 h en veille + 5 min d'alarme générale, 6 mois en arrêt.                      * Fonctionne avec diffuseurs sonores 24/48 V.                      * Boîtier ABS, dimension 300 x 185 x 65 mm.</p> <p><b>Localisation</b> : installation dans le hall d'entrée en limite de dégagement</p>	un	1,000		€
8.2.7	<p><b>Bloc secours autonome 45 lumens avec système automatique de tes</b> conforme à la norme NF C 71-820 compris bloc de télécommande d'allumage et extinction dans TG BT</p> <p><b>Localisation</b> : 1 dessus porte d'entrée et 1 dessus porte séjour coté SUD OUEST</p>	U	2		€
8.2.8	<p><b>Locaux annexes</b> Installation apparente étanche isolants IRD, conduits CU U 500 V, appareillage LEGRAND, série PLEXO ou similaire.</p> <p>Distribution des locaux suivant désignation ci-après :</p>				
8.2.8.1	<b>Lingerie</b>				
8.2.8.1.1	<b>Simple allumage 1 lampe</b>	U	2		€
8.2.8.1.2	<b>Prise de courant 10- 16A+T</b>	U	1		€
8.2.8.1.3	<p><b>Prise de courant 20 A + T ligne direct</b> <b>Localisation</b> : machine à laver, sèche linge et chaudière</p>	U	3		€
8.2.9	<p><b>Habitation</b> Appareillage ARNOULD série ESPACE. Installation encastrée conduits isolants noyés ICD ou MRB, conducteurs CU U 500 V. L'ensemble des points d'allumage sera équipé d'un plot de centre non accessible conforme à la nouvelle réglementation 2000.</p> <p>Distribution des locaux suivant désignation ci-après :</p>				
8.2.9.1	<b>Entrée</b>				
8.2.9.1.1	<b>Télerupteur 3 Lampes 3 boutons poussoirs</b>	U	1		€
8.2.9.1.2	<b>Simple allumage extérieur 2 lampes</b>	U	1		€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
8.2.9.1.3	<b>Prise de courant 10- 16A+T</b>	U	2		€
8.2.9.1.4	<b>Prise de téléphone compris câblage</b>	U	1		€
8.2.9.1.5	<b>Sonnerie 9 V avec carillon 2 tons</b>	U	1		€
8.2.9.1.6	<b>Fourniture et installation de luminaire bloc en plafond éclairage très basse luminescence</b> ref trilux 36-23 rpx-14-pc-E optique parabolique grand brillant, lampe fluorescente 14W de MAZDA ou similaire	U	3		€
8.2.9.2	<b>bain</b>				
8.2.9.2.1	<b>Simple Allumage 1 Lampe</b>	U	2		€
8.2.9.2.2	<b>Simple Allumage applique 1 Lampe</b>	U	2		€
8.2.9.2.3	<b>Prise Courrant 10- 16 A + T</b>	U	2		€
8.2.9.2.4	<b>Fourniture et installation de luminaire bloc en plafond éclairage très basse luminescence</b> ref trilux 36-23 rpx-14-pc-E optique parabolique grand brillant, lampe fluorescente 14W de MAZDA ou similaire	U	2		€
8.2.9.3	<b>WC</b>				
8.2.9.3.1	<b>Simple Allumage 1 Lampe</b>	U	1		€
8.2.9.3.2	<b>Fourniture et installation de luminaire bloc en plafond éclairage très basse luminescence</b> ref trilux 36-23 rpx-14-pc-E optique parabolique grand brillant, lampe fluorescente 14W de MAZDA ou similaire	U	1		€
8.2.9.4	<b>cuisine</b>				
8.2.9.4.1	<b>Simple Allumage 1 Lampe</b>	U	1		€
8.2.9.4.2	<b>Fourniture et installation de luminaire bloc en plafond éclairage très basse luminescence</b> ref trilux 36-23 rpx-14-pc-E optique parabolique grand brillant, lampe fluorescente 14W de MAZDA ou similaire	U	1		€
8.2.9.4.3	<b>Simple Allumage applique 1 Lampe</b>	U	1		€
8.2.9.4.4	<b>Prise Courrant 10- 16 A + T</b>	U	4		€
8.2.9.4.5	<b>Prise de Courrant 20 A + T ligne directe</b>	U	2		€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
8.2.9.4.6	<b>Prise de Courrant 32 A + T ligne directe</b>	U	1		€
8.2.9.4.7	<b>Alimentation hotte de cuisson</b>	U	1		€
8.2.9.5	<b>séjour salon</b>				
8.2.9.5.1	<b>Va et Vient 2 Lampe</b>	U	1		€
8.2.9.5.2	<b>Simple Allumage 1 Lampe</b>	U	1		€
8.2.9.5.3	<b>Fourniture et installation de luminaire bloc en plafond éclairage très basse luminescence</b> ref trilux 36-23 rpx-14-pc-E optique parabolique grand brillant, lampe fluorescente 14W de MAZDA ou similaire	U	3		€
8.2.9.5.4	<b>Simple Allumage applique 1 Lampe</b>	U	3		€
8.2.9.5.5	<b>Simple Allumage extérieur</b>	U	1		€
8.2.9.5.6	<b>Prise Courrant 10- 16 A + T</b>	U	8		€
8.2.9.5.7	<b>Prise de télévision compris câblage</b>	U	1		€
8.2.9.5.8	<b>Prise de téléphone compris câblage</b>	U	1		€
8.2.9.5.9	<b>Alimentation store banne extérieur</b>	U	1		€
8.2.9.6	<b>chambre 1</b>				
8.2.9.6.1	<b>Simple Allumage 1 Lampe</b>	U	1		€
8.2.9.6.2	<b>Simple Allumage applique 1 Lampe</b>	U	2		€
8.2.9.6.3	<b>Prise Courrant 10- 16 A + T</b>	U	3		€
8.2.9.6.4	<b>Fourniture et installation de luminaire bloc en plafond éclairage très basse luminescence</b> ref trilux 36-23 rpx-14-pc-E optique parabolique grand brillant, lampe fluorescente 14W de MAZDA ou similaire	U	1		€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
8.2.9.7	<b>chambre 2</b>				
8.2.9.7.1	<b>Simple Allumage 1 Lampe</b>	U	2		€
8.2.9.7.2	<b>Simple Allumage applique 1 Lampe</b>	U	2		€
8.2.9.7.3	<b>Prise Courrant 10- 16 A + T</b>	U	3		€
8.2.9.7.4	<b>Fourniture et installation de luminaire bloc en plafond éclairage très basse luminescence</b> ref trilux 36-23 rpx-14-pc-E optique parabolique grand brillant, lampe fluorescente 14W de MAZDA ou similaire	U	2		€
8.2.9.8	<b>ventilation</b>				
8.2.9.8.1	<b>Groupe d'extraction ALDES HYGRO B ou similaire</b> Type VMP HYGRO 2, ligne, inter et boîte de commande, gaines souples, bouches d'extraction équipées mécanique ou à détection selon pièce, et raccordement sur tuile à douille à prévoir.	ENS	1		€
8.2.9.8.2	<b>Grille entrée d'air HYGROREGLABLE ALDES</b> Pose sur menuiserie ou caisson de volets roulants débit 15 M3/h compris percement.	U	4		€
8.2.9.8.3	<b>Fourniture et installation de détecteur de fumée</b> certifiés CE NF EN 14 604 compris batteries seches de fonctionnement.	U	5		€
8.2.10	<b>extérieur</b>				
8.2.10.1	<b>fourniture et installation de hublots extérieurs</b> hublot rond, corps et jupe fonte d'aluminium puissance 2x26W lampe fluorescente ref IP65 6IK09de SARLAM ou similaire <b>Localisation</b> : dessus porte d'entrée +angle de l'accès rampe et en façade zone terrasse	U	3		€
8.2.10.2	<b>Fourniture et installation de bornes lumineuses en fonte d'aluminium hauteur 600mm</b> lampe fluorescente 42W ref bornéo de SARLAM ou similaire compris fixation sur assise beton prévue au lot terrassement	U	3		€
8.2.10.3	<b>Dispositif d'allumage et de coupure automatique des lampes extérieures ci dessus</b> comprenant cellule crépusculaire et horloge de programmation	U	1		€
<b>TRAVAUX</b>					
<b>Total H.T. :</b>					€
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>					€
<b>Total T.T.C. :</b>					€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
8.3	<b>option isolation par l'extérieur des façades</b>				
8.3.1	<b>Alimentation individuelle des volets roulants electriques système radio</b> compris complément circuits sur tableau électrique <b>Localisation</b> : <i>salle de bain, cuisine, sejour et chambres</i>	U	8		ne pas totaliser €
<b>option isolation par l'extérieur des façades</b>					
<b>Total H.T. :</b>					
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>					
<b>Total T.T.C. :</b>					
bureau étude J P BLEY					

## RECAPITULATIF ELECTRICITE

### RECAPITULATIF DES CHAPITRES

<b>8.1 - GENERALITES</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>8.2 - TRAVAUX</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>8.3 - option isolation par l'extérieur des façades</b>	_____	<b>€ HT</b>

<b>Total du lot 'ELECTRICITE'</b>	_____	
<b>Total H.T. :</b>	_____	<b>€</b>
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>	_____	<b>€</b>
<b>Total T.T.C. :</b>	_____	<b>€</b>

Soit en toutes lettres TTC: \_\_\_\_\_

### RECAPITULATIF DES OPTIONS

<b>8.3.1 - Alimentation individuelle des volets roulants électriques système radio</b>	_____	<b>€ HT</b>
----------------------------------------------------------------------------------------	-------	-------------

Fait à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_

Bon pour accord, signature, Maître d'Oeuvre

Signature et cachet de l'Entrepreneur



**Jean-Pierre BLET**  
ECONOMISTE / COORDINATEUR

## Aménagement d'une Microcrèche dans pavillon existant

56 avenue du Général De Gaulle

25 870 VIEILLEY

### MAITRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes du val de la dame blanche  
6 route de besançon  
25 870 DEVECEY

**Lot n°9**

### SANITAIRE CHAUFFAGE

**Appel d'offre**

Dossier	09/08/01
Date	12/08/2009
Phase	
Indice	

#### MAITRE D'OEUVRE :

BLET Jean Pierre  
38 A Chemin des Journaux  
25000 BESANCON  
Tél : 03 81 52 11 29 Fax : 03 81 51 50 67

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
9.1	<b>GENERALITES</b>				
9.1.1	<p><b>Rappel des normes de Sanitaire</b></p> <p>Toutes les installations seront conformes aux textes en vigueur à ce jour et notamment: Les D.T.U. n°60 - 1 : Plomberie sanitaire bâtiment d'habitations n°60 - 31 : Eau froide sous pression n°60 -33 : Evacuation d'eaux usées n°60 - 41 : Canalisations en PVC n°61 : Installation gaz N°90 - 1 Equipement cuisine Les normes: NF. P 41 - 101. 102 Terminologie NF. P 41 -201 Code des conditions minimales NF. P 41 - 302 Tuyaux A.C à pression Toutes les normes NF. D n) 10.11.12.18 pour les appareils et robinetterie.</p> <p>Décrets et arrêtés Tous les décrets et arrêtés concernant les eaux, les compteurs, les installations GAZ, les règles acoustiques et protection incendie..... Règlements sanitaires départementaux et municipaux Règlements particuliers des concessionnaires, et d'une manière générale tous règlements ou normes publiés postérieurement à l'élaboration du présent document.</p>				
9.1.2	<p><b>Rappel des normes de chauffage:</b></p> <p>Les travaux de chauffage sont définis par: Les D.T.U. n°65 et 65 -1 : installation de chauffage central et règles de sécurité n°61-1, 65- 2 et 65 - 4 : chauffage au gaz n°65-7 65-8 Planchers chauffants</p> <p>Les normes: NF. D 35 331 et 332 NF. D 52 001 à 004 NF. P 52 012 - 52 101 &amp; 102</p>				
9.1.3	<p><b>Complément sur les normes:</b></p> <p>Les normes et règlements cités ci-avant le sont pour le lot concerné, ils forment une liste non exhaustive. L'entreprise devra, non seulement avoir la parfaite connaissance de toutes les normes, et réglementations pour les ouvrages dont il a la charge, mais également ceux de tous les travaux connexes qui s'y rattachent , soit en tant que support (exemple : sols et murs pour revêtements de sols ou peinture etc....) soit en tant que supporté ( exemple : gros oeuvre pour charpente ou revêtements etc....).</p> <p>La mise en oeuvre de matériaux et matériel ne pourra se faire qu'aux regards de ces règles de construction, et chaque produit sera homologué soit par un label, un avis technique etc..... Sont connus également de l'entreprise tous les essais et autocontrôle qui lui incombent, ainsi que la réception des supports pour ses ouvrages avant son intervention ( exemple chape pour les sols collés etc....).</p>				
9.1.4	<p><b>Répérage et dossier de l'installation sanitaire</b></p> <p>L'entrepreneur devra le repérage de toute son installation par étiquetage , peinture etc... L'entrepreneur fournira un dossier de ses ouvrages exécuté (DOE) comprenant: - les certificats de conformité - les plans et schéma d'exécution - les plans de repérage des vannes et accessoires de coupure et de visite - la nomenclature du matériel avec les coordonnées des fabricants et fournisseurs - les instructions de conduites et d'entretiens - les notices d'utilisations</p>				
9.1.5	<p><b>Réception, essais, désinfection de l'installation sanitaire</b></p> <p>La réception des travaux comporte: - la désinfection des réseaux d'alimentation - les essais d'étanchéité des canalisations d'alimentation et d'évacuation, - les essais de fonctionnement des appareils - les essais et vérifications des installations gaz par un organisme agréé - les essais relatifs au bruits d'équipement Des certificats seront produits au maître d'ouvrage après ces opérations</p>				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
9.1.6	<p><b>Connaissance des lieux:</b> L'entreprise est censée s'être engagée dans son marché en toute connaissance de cause, en particulier, lui sont parfaitement connus, le terrain et ses sujétions, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les contraintes dûes aux constructions voisines.</li> <li>- les modalités d'accès par les voiries, circulations.</li> <li>- les possibilités et difficultés de stationnement.</li> <li>- les sujétions et contraintes des règlements administratifs en vigueur sur la sécurité et à l'utilisation éventuelle du domaine public.</li> <li>- les sujétions de travaux en sites occupés</li> <li>- etc. ....</li> </ul> <p>En aucun cas l'entrepreneur ne devra demander une augmentation de prix pour ses ouvrages, suite aux différentes remarques énoncées ci-avant.</p>				
9.1.7	<p><b>Transport et approvisionnement des matériaux:</b> Chaque entreprise est responsable du transport pour l'approvisionnement de ses matériaux. De même qu'elle fait son affaire des problèmes de stationnement de ses véhicules pendant la livraison. Tous les frais et taxes de voiries seront inclus dans l'offre de l'entreprise.</p>				
9.1.8	<p><b>Evacuation des déblais</b> Chaque entreprise devra évacuer ses propres déblais provenant des terrassements, démolitions, ainsi que les chutes de matériaux, les emballages etc. ...., cette évacuation comprendra également le tri de ces déchets, et paiement de toutes les taxes éventuelles de traitement en décharge. Dans le cas de non respect de cette clause, la maîtrise d'oeuvre mettra en place des conteneurs à déchets aux frais des entreprises.</p>				
9.1.9	<p><b>Nettoyage du chantier</b> Chaque entreprise devra le nettoyage régulier du chantier, de tous ses déblais, cartons, emballages etc... En cas de non respect de cette clause, la maîtrise d'oeuvre se réserve le droit de faire exécuter ce nettoyage par une société extérieure aux frais de l'entreprise défaillante, ou sur le compte prorata si le responsable n'est pas connu.</p>				
9.2	<p><b><u>TRAVAUX</u></b></p>				
9.2.1	<p><b>Dépose et évacuation des appareils sanitaires existants</b> compris dépose réseau alimentation et réseau EU concerné <b>Localisation</b> : cabine douche, 1meuble+ lavabo, 1 WC, 1 évier, 1 robinet alimentation MAL</p>	ENS	1		€
9.2.2	<p><b>Robinetterie thermostatique générale commune aux lavabos et baignoire</b> Fourniture et installation d'un mitigeur Ref 733 015 de DELABIE ou similaire , alimentation direct depuis réseau distribution EC et EF installation murale en salle de bain Hauteur sup à 1.60.</p>	U	1		€
9.2.3	<p><b>Lavabo enfant sur console</b> Fourniture et pose d'un lavabo sur console murale à 50cm de hauteur à confirmer</p> <p>                     Marque: <b>JACOB DELAFON ou similaire</b>                      Type: <b>ODEON ou similaire</b>                      Dimensions: <b>56 x 44</b>                      Couleur: <b>BLANC</b>                      Robinetterie: <b>simple 3/4 tour</b> </p> <p>Vidage et siphon chrome Accessoires de pose</p> <p>joint silicone entre appareil et panneau stratifié</p>	U	1		€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
9.2.4	<p><b>Cuvette de WC type maternelle avec réservoir de chasse GEBERIT ou similaire à Chainette</b> Fourniture et pose d'une cuvette de WC maternelle en céramique                      Marque: <b>JACOB DELAFON ou similaire</b>                      réf: <b>E1445 ou similaire</b>                      Couleur: <b>BLANC</b>                      Abattant: <b>Double Blanc ABS</b></p> <p>Réservoir de chasse GEBERIT à chainette ou similaire avec coude de chasse et ligature.                      Robinet équerre                      Pipe de raccordement ( orientation de sortie suivant raccordement)                      Joint entre sol et cuvette.</p>				
		U	1		€
9.2.5	<p><b>Cuvette de WC avec réservoir de chasse attenant</b> Fourniture et pose d'une cuvette de WC en céramique :</p> <p>Marque: <b>JACOB DELAFON ou similaire</b>                      Type: <b>ODEON ou similaire</b>                      Couleur: <b>BLANC</b>                      Abattant: <b>Double Blanc ABS</b></p> <p>Réservoir de chasse attenant avec mécanisme silencieux et économiseur d'eau.                      Robinet équerre                      Pipe de raccordement ( orientation de sortie suivant raccordement)                      Joint entre sol et cuvette.</p>				
		U	1		€
9.2.6	<p><b>alimentation seule pour meuble change entre mitigeur général et mitigeur livré sur meuble</b> et raccordement sur réseau principal d'évacuation</p>				
		U	1		€
9.2.7	<p><b>Bac à laver PVC avec trop plein dim 50x60 compris robinetterie mélangeur à disque céramique</b> compris robinetterie mélangeur mural disque céramique, siphon PVC et vidage à chaîne</p>				
		U	1		€
9.2.8	<p><b>Réalisation d'une évacuation vapeur sèche linge en façade</b> comprenant traversée de mur extérieur en tube PVC D100 attente intérieure compris scellement et mise en place d'une grille à volet D100 sur façade.  <b>Localisation</b> : en buanderie</p>				
		U	1		€
9.2.9	<p><b>Robinetterie machine à laver le linge</b> compris raccordement et siphon en buanderie</p>				
		U	1		€
9.2.10	<p><b>Réseau individuel alimentation EC + EF et évacuation pour évier cuisine</b></p>				
		U	1		€
9.2.11	<p><b>robinetterie machine à laver la vaisselle</b> compris raccordement et siphon en cuisine sous evier</p>				
		U	1		€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
9.2.12	<p><b>Alimentation générale des appareils et réseau d'évacuation</b></p> <p>Fourniture et mise en place d'une alimentation générale de toute l'installation sanitaire en tube cuivre ou polyéthylène de diamètres appropriés compris collecteurs soit: - encastré sous gaines spéciales sans aucune soudure ni raccords - en élévation sur colliers acoustiques, compris tous raccords, coudes et soudures. L'installation comprendra également tous les robinets d'arrêts avec purges nécessaires pour l'isolement secteur par secteur. Fourniture et pose d'une installation d'évacuation et de ventilation de chutes en canalisations PVC de diamètres appropriés: - soit en élévation sur colliers - soit en mur ou en sol avec gaines de protection Compris tous les raccords nécessaires ( coudes, té, culottes etc...) Un té de visite sera mis en place à chaque raccordement important, et en pieds de chute Pour les ventilations des chutes, les canalisations seront branchées dans les tuiles à douilles ou pièces spéciales en terrasse ou couvertures métalliques mises en place par les lots concernés. Compris également tous les percements ( ou demande de réservation) fourreaux , rebouchage, raccords après pose des canalisations. pour les appareils ci dessus concernés, <b>installation à prévoir sous dalle vide sanitaire en première phase les sorties verticales avant isolation entre solives et la 2eme phase le réseau horizontal raccordé sur attente du lot VRD à l'intérieur du vide sanitaire.</b> <b>Attention La hauteur dispo sous solive est de 40 CM</b></p>	ENS	1		€
9.2.13	<p><b>Dépose de radiateur acier existant.</b></p> <p>dépose de radiateurs avant travaux et de l'ensemble du réseau alimentation et retour jusqu'en chaufferie</p> <p><b>Localisation :</b> ensemble de l'installation</p>	U	7		€
9.2.14	<p><b>Radiateur acier type REGAN</b></p> <p>ou similaire puissance à déterminer, comprise entre 800 et 1000W et compris alimentation et retour en tube PE gainé sur collecteurs, vannes thermostatique sur l'ensemble des radiateurs distribution par les combles et descente encastrée dans les doublages compris installation de purgeur automatique en point haut d'installation, intervention à faire avant complément d'isolation des combles.</p>	U	7		€
<b>TRAVAUX</b>					
<b>Total H.T. :</b>				_____	€
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>				_____	€
<b>Total T.T.C. :</b>				_____	€
9.3	<b><u>option isolation par l'extérieur des façades</u></b>				
9.3.1	<p><b>Rallonge de l'alimentation du robinet de puissage extérieur</b></p> <p>comprenant dépose et rallonge de l'alimentation EF et repose du robinet après travaux d'isolation par l'extérieur.</p>	U	1		ne pas totaliser €
9.3.2	<p><b>Dépose et remplacement de ventouse de chaudière GAZ FRISQUET</b></p> <p>pour traversée isolation par l'extérieure</p>	U	1		ne pas totaliser €
<b>option isolation par l'extérieur des façades</b>					
<b>Total H.T. :</b>				_____	€
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>				_____	€
<b>Total T.T.C. :</b>				_____	€

## RECAPITULATIF SANITAIRE CHAUFFAGE

### RECAPITULATIF DES CHAPITRES

<b>9.1 - GENERALITES</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>9.2 - TRAVAUX</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>9.3 - option isolation par l'extérieur des façades</b>	_____	<b>€ HT</b>

<b>Total du lot 'SANITAIRE CHAUFFAGE'</b>	
	_____
<b>Total H.T. :</b>	_____ €
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>	_____ €
<b>Total T.T.C. :</b>	_____ €

Soit en toutes lettres TTC: \_\_\_\_\_

### RECAPITULATIF DES OPTIONS

<b>9.3.1 - Rallonge de l'alimentation du robinet de passage extérieur</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>9.3.2 - Dépose et remplacement de ventouse de chaudière GAZ FRISQUET</b>	_____	<b>€ HT</b>

Fait à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_

Bon pour accord, signature, Maître d'Oeuvre

Signature et cachet de l'Entrepreneur



**Jean-Pierre BLET**  
ECONOMISTE / COORDINATEUR

## Aménagement d'une Microcrèche dans pavillon existant

56 avenue du Général De Gaulle

25 870 VIEILLEY

### MAITRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes du val de la dame blanche  
6 route de besançon  
25 870 DEVECEY

**Lot n°10**

**PEINTURE**

**Appel d'offre**

Dossier	09/08/01
Date	12/08/2009
Phase	
Indice	

### MAITRE D'OEUVRE :

BLET Jean Pierre  
38 A Chemin des Journaux  
25000 BESANCON  
Tél : 03 81 52 11 29 Fax : 03 81 51 50 67

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
10.1	<b>GENERALITES</b>				
10.1.1	<p><b>Rappel des normes de peinture</b></p> <p>Les travaux de peinture et tenture sont définis par: Les DTU: n° 59-1 : Travaux de peinture n° 59-2 : Travaux de revêtement plastique épais n° 59-4 : Peinture de sol n° 59-4 : Mise en oeuvre des papiers peints n° 42-1 : Réfection de façade n° 39 : Travaux de vitrerie Les normes: NF. P 84-401 Peinture et vernis de façade NF. T 30-608 Peinture et enduit en travaux intérieurs NF. T 30-806 Peinture et vernis schéma de contrat d'entretien NF. T 30-700 Peinture Revêtement plastique épais spécifications NF. T 30-005 Peinture et vernis Classification NF. T 36 005 Peinture et vernis Classification des peintures et vernis et produits connexes NF. D 63 Revêtements muraux .....</p>				
10.1.2	<p><b>Complément sur les normes:</b></p> <p>Les normes et règlements cités ci-avant le sont pour le lot concerné, ils forment une liste non exhaustive. L'entreprise devra, non seulement avoir la parfaite connaissance de toutes les normes, et réglementations pour les ouvrages dont il a la charge, mais également ceux de tous les travaux connexes qui s'y rattachent, soit en tant que support (exemple : sols et murs pour revêtements de sols ou peinture etc....) soit en tant que supporté ( exemple : gros oeuvre pour charpente ou revêtements etc....).</p> <p>La mise en oeuvre de matériaux et matériel ne pourra se faire qu'aux regards de ces règles de construction, et chaque produit sera homologué soit par un label, un avis technique etc.....</p> <p>Sont connus également de l'entreprise tous les essais et autocontrôle qui lui incombent, ainsi que la réception des supports pour ses ouvrages avant son intervention ( exemple chape pour les sols collés etc....).</p>				
10.1.3	<p><b>Connaissance des lieux:</b></p> <p>L'entreprise est censée s'être engagée dans son marché en toute connaissance de cause, en particulier, lui sont parfaitement connus, le terrain et ses sujétions, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les contraintes dues aux constructions voisines.</li> <li>- les modalités d'accès par les voiries, circulations.</li> <li>- les possibilités et difficultés de stationnement.</li> <li>- les sujétions et contraintes des règlements administratifs en vigueur sur la sécurité et à l'utilisation éventuelle du domaine public.</li> <li>- les sujétions de travaux en sites occupés</li> <li>- etc. ....</li> </ul> <p>En aucun cas l'entrepreneur ne devra demander une augmentation de prix pour ses ouvrages, suite aux différentes remarques énoncées ci-avant.</p>				
10.1.4	<p><b>Peinture:</b></p> <p>Les travaux de peinture sont exécutés après préparation des supports. Le choix des matériaux se fera en fonction du résultat escompté et suivant les destinations et les finitions demandées (C, B ou A) ainsi que le degré de brillance, tels que définis dans le DTU 59-1. La préparation sera aussi fonction des différents subjectiles. L'entreprise se référera aux divers tableaux du DTU 59.1. La mise en oeuvre se fera suivant les normes et prescriptions en vigueur. <b>l'ensemble des produits utilisés seront en phase aqueuse sans solvant</b></p>				
10.1.5	<p><b>Travaux préparatoires:</b></p> <p>Tous les travaux de peinture sont précédés par des préparations de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- brossage pour dépoussiérage, dégrassage, etc...</li> <li>- enduisage :suivant la nature du support et le résultat escompté.</li> <li>- impression : sur bois, fer, béton, etc... exécution sur supports propres et secs.</li> </ul>				
10.1.6	<p><b>Transport et approvisionnement des matériaux:</b></p> <p>Chaque entreprise est responsable du transport pour l'approvisionnement de ses matériaux. De même qu'elle fait son affaire des problèmes de stationnement de ses véhicules pendant la livraison. Tous les frais et taxes de voiries seront inclus dans l'offre de l'entreprise.</p>				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
10.1.7	<p><b>Evacuation des déblais</b></p> <p>Chaque entreprise devra évacuer ses propres déblais provenant des terrassements, démolitions, ainsi que les chutes de matériaux, les emballages etc. ...., cette évacuation comprendra également le tri de ces déchets, et paiement de toutes les taxes éventuelles de traitement en décharge. Dans le cas de non respect de cette clause, la maîtrise d'oeuvre mettra en place des conteneurs à déchets aux frais des entreprises.</p>				
10.1.8	<p><b>Nettoyage du chantier</b></p> <p>Chaque entreprise devra le nettoyage régulier du chantier, de tous ses déblais, cartons, emballages etc... En cas de non respect de cette clause, la maîtrise d'oeuvre se réserve le droit de faire exécuter ce nettoyage par une société extérieure aux frais de l'entreprise défaillante, ou sur le compte prorata si le responsable n'est pas connu.</p>				
10.2	<b><u>entrée dégagement</u></b>				
10.2.1	<p><b>Arrachage de papier peint</b></p> <p>Arrachage de papiers peints ordinaires, satinés ou gaufrés, compris évacuation des déchets et toutes sujétions.</p>	M2	14,10		€
10.2.2	<p><b>Sur bois ancien peint, peinture satinée</b></p> <p>Exécution d'une peinture satinée sur menuiseries bois anciennes peintes comprenant: - lessivage fort - enlèvement des parties de peinture écaillée - rebouchage , masticage à l'enduit spécial - ponçage soigné - une couche de peinture intermédiaire satinée - une couche de peinture de finition satinée - compris réchappissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU Teinte au choix de l'Architecte.</p> <p><i>Localisation : portes + huisserie + plinthes</i></p>	M2	12,10		€
10.2.3	<p><b>Sur plafond plaque de plâtre ou similaire</b></p> <p>Exécution d'une peinture mat blanche comprenant: - ratissage général - une couche d'impression - deux couches de peinture finition mat - compris réchappissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU Teinte blanche.</p>	M2	7,20		€
10.2.4	<p><b>Sur plafond frisette lasurée</b></p> <p>Exécution d'une lazure blanche comprenant: - décapage léger - une couche d'impression - deux couches de lazure - compris réchappissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU Teinte blanche.</p>	M2	3,30		€
10.2.5	<p><b>Sur Mur</b></p> <p>Exécution d'une peinture satinée teinte à définir comprenant: - révision des enduits et ratissage, impression - 2 couches de peinture finition satinée - compris réchappissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU.</p>	M2	39,10		€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
	<b>entrée dégagement</b>				
	<b>Total H.T. :</b>				€
	<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>				€
	<b>Total T.T.C. :</b>				€
10.3	<b><u>séjour</u></b>				
10.3.1	<b>Arrachage de papier peint</b> Arrachage de papiers peints ordinaires, satinés ou gaufrés, compris évacuation des déchets et toutes sujétions.				
		M2	41,00		€
10.3.2	<b>Sur bois ancien peint, peinture satinée</b> Exécution d'une peinture satinée sur menuiseries bois anciennes peintes comprenant: - lessivage fort - enlèvement des parties de peinture écaillée - rebouchage , masticage à l'enduit spécial - ponçage soigné - une couche de peinture intermédiaire satinée - une couche de peinture de finition satinée - compris réchappissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU Teinte au choix de l'Architecte.  <i>Localisation : porte +chassis+plinthes + baie coulissante</i>				
		M2	12,50		€
10.3.3	<b>Sur plafond vernis</b> Exécution d'une lazure blanche comprenant: - décapage fort - une couche d'impression - deux couches de lazure - compris réchappissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU Teinte blanche.				
		M2	24,50		€
10.3.4	<b>Sur plafond à la française</b> Exécution d'une peinture blanche comprenant: - arrachage du papier peint - entoilage fibre de verre non tissée - une couche d'impression - deux couches de peinture - compris réchappissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU Teinte blanche.				
		M2	18,00		€
10.3.5	<b>Sur solives lasurées en plafond</b> Exécution d'une lazure blanche comprenant: - décapage léger - une couche d'impression - deux couches de lazure - compris réchappissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU Teinte blanche.				
		M2	14,00		€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
10.3.6	<p><b>Sur Mur</b></p> <p>Exécution d'une peinture satinée teinte à définir comprenant: - révision des enduits et ratissage, impression - 2 couches de peinture finition satinée - compris réchampissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU.</p>				
		M2	53,15		€
	<p><b>séjour</b></p> <p><b>Total H.T. :</b> _____ €  <b>Total T.V.A. (19,6%) :</b> _____ €  <b>Total T.T.C. :</b> _____ €</p>				
10.4	<b>cuisine</b>				
10.4.1	<p><b>Arrachage de papier peint</b></p> <p>Arrachage de papiers peints ordinaires, satinés ou gaufrés, compris évacuation des déchets et toutes sujétions.</p>				
		M2	21,90		€
10.4.2	<p><b>Sur bois ancien peint, peinture satinée</b></p> <p>Exécution d'une peinture satinée sur menuiseries bois anciennes peintes comprenant: - lessivage fort - enlèvement des parties de peinture écaillée - rebouchage, masticage à l'enduit spécial - ponçage soigné - une couche de peinture intermédiaire satinée - une couche de peinture de finition satinée - compris réchampissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU Teinte au choix de l'Architecte.</p> <p><b>Localisation :</b> porte, plinthe et frisette en soubassement</p>				
		M2	6,60		€
10.4.3	<p><b>Sur canalisations neuve : peinture satinée</b></p> <p>Exécution d'une peinture satinée sur canalisations neuve comprenant: -lessivage - impression ou couche d'accrochage suivant le type de matériaux à peindre - une couche de peinture intermédiaire satinée (suivant la teinte demandée) - une couche de peinture de finition satinée - compris réchampissages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU Teinte au choix de l'Architecte. tuyau dev 0.15mini</p>				
		M2	1,00		€
10.4.4	<p><b>Sur plafond dalle isorel</b></p> <p>Exécution d'une peinture mat blanche comprenant: - lessivage - une couche d'impression - une couche de peinture finition mat - compris réchampissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU Teinte blanche.</p>				
		M2	10,70		€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
10.4.5	<p><b>Sur Mur</b></p> <p>Exécution d'une peinture satinée teinte à définir comprenant: - révision des enduits et ratissage, impression - 2 couches de peinture finition satinée - compris réchappissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU.</p>				
		M2	26,90		€
	<p><b>cuisine</b></p> <p><b>Total H.T. :</b> _____ €  <b>Total T.V.A. (19,6%) :</b> _____ €  <b>Total T.T.C. :</b> _____ €</p>				
10.5	<b>salle de bain</b>				
10.5.1	<p><b>Arrachage de papier peint</b></p> <p>Arrachage de papiers peints ordinaires, satinés ou gaufrés, compris évacuation des déchets et toutes sujétions.</p>				
		M2	19,70		€
10.5.2	<p><b>Sur bois ancien peint, peinture satinée</b></p> <p>Exécution d'une peinture satinée sur menuiseries bois anciennes peintes comprenant: - lessivage fort - enlèvement des parties de peinture écaillée - rebouchage, masticage à l'enduit spécial - ponçage soigné - une couche de peinture intermédiaire satinée - une couche de peinture de finition satinée - compris réchappissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU Teinte au choix de l'Architecte.</p> <p><b>Localisation :</b> porte</p>				
		M2	3,60		€
10.5.3	<p><b>Sur canalisations neuve : peinture satinée</b></p> <p>Exécution d'une peinture satinée sur canalisations neuve comprenant: -lessivage - impression ou couche d'accrochage suivant le type de matériaux à peindre - une couche de peinture intermédiaire satinée (suivant la teinte demandée) - une couche de peinture de finition satinée - compris réchappissages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU Teinte au choix de l'Architecte. tuyau dev 0.15mini</p>				
		M2	1,00		€
10.5.4	<p><b>Sur plafond frisette lasurée</b></p> <p>Exécution d'une lazure blanche comprenant: - décapage léger - une couche d'impression - deux couches de lazure - compris réchappissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU Teinte blanche.</p>				
		M2	6,30		€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
10.5.5	<p><b>Sur Mur</b></p> <p>Exécution d'une peinture satinée teinte à définir comprenant: - révision des enduits et ratissage, impression - 2 couches de peinture finition satinée - compris réchappissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU.</p>				
		M2	9,20		€
	<p><b>salle de bain</b></p> <p><b>Total H.T. :</b> _____ €  <b>Total T.V.A. (19,6%) :</b> _____ €  <b>Total T.T.C. :</b> _____ €</p>				
10.6	<b>chambre 1</b>				
10.6.1	<p><b>Arrachage de papier peint</b></p> <p>Arrachage de papiers peints ordinaires, satinés ou gaufrés, compris évacuation des déchets et toutes sujétions.</p>				
		M2	23,80		€
10.6.2	<p><b>Sur bois ancien peint, peinture satinée</b></p> <p>Exécution d'une peinture satinée sur menuiseries bois anciennes peintes comprenant: - lessivage fort - enlèvement des parties de peinture écaillée - rebouchage, masticage à l'enduit spécial - ponçage soigné - une couche de peinture intermédiaire satinée - une couche de peinture de finition satinée - compris réchappissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU Teinte au choix de l'Architecte.</p> <p><b>Localisation :</b> porte et plinthe</p>				
		M2	3,50		€
10.6.3	<p><b>Sur plafond frisette lasurée</b></p> <p>Exécution d'une lazure blanche comprenant: - décapage léger - une couche d'impression - deux couches de lazure - compris réchappissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU Teinte blanche.</p>				
		M2	8,40		€
10.6.4	<p><b>Sur Mur</b></p> <p>Exécution d'une peinture satinée teinte à définir comprenant: - révision des enduits et ratissage, impression - 2 couches de peinture finition satinée - compris réchappissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU.</p>				
		M2	25,80		€
	<p><b>chambre 1</b></p> <p><b>Total H.T. :</b> _____ €  <b>Total T.V.A. (19,6%) :</b> _____ €  <b>Total T.T.C. :</b> _____ €</p>				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
10.7	<b><u>chambre 2</u></b>				
10.7.1	<b>Arrachage de papier peint</b> Arrachage de papiers peints ordinaires, satinés ou gaufrés, compris évacuation des déchets et toutes sujétions.				
		M2	26,50		€
10.7.2	<b>Sur bois ancien peint, peinture satinée</b> Exécution d'une peinture satinée sur menuiseries bois anciennes peintes comprenant: - lessivage fort - enlèvement des parties de peinture écaillée - rebouchage , masticage à l'enduit spécial - ponçage soigné - une couche de peinture intermédiaire satinée - une couche de peinture de finition satinée - compris réchappissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU Teinte au choix de l'Architecte.  <b>Localisation</b> : porte et plinthes				
		M2	4,20		€
10.7.3	<b>Sur plafond frisette lasurée</b> Exécution d'une lazure blanche comprenant: - décapage léger - une couche d'impression - deux couches de lazure - compris réchappissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU Teinte blanche.				
		M2	12,80		€
10.7.4	<b>Sur Mur</b> Exécution d'une peinture satinée teinte à définir comprenant: - révision des enduits et ratissage, impression - 2 couches de peinture finition satinée - compris réchappissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU.				
		M2	35,70		€
	<b>chambre 2</b>				
	<b>Total H.T. :</b>				€
	<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>				€
	<b>Total T.T.C. :</b>				€
10.8	<b><u>WC</u></b>				
10.8.1	<b>Arrachage de papier peint</b> Arrachage de papiers peints ordinaires, satinés ou gaufrés, compris évacuation des déchets et toutes sujétions.				
		M2	8,60		€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
10.8.2	<p><b>Sur bois ancien peint, peinture satinée</b></p> <p>Exécution d'une peinture satinée sur menuiseries bois anciennes peintes comprenant: - lessivage fort - enlèvement des parties de peinture écaillée - rebouchage , masticage à l'enduit spécial - ponçage soigné - une couche de peinture intermédiaire satinée - une couche de peinture de finition satinée - compris réchappissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU Teinte au choix de l'Architecte.</p> <p><b>Localisation : porte</b></p>	M2	2,30		€
10.8.3	<p><b>Sur canalisations ancienne peintes et radiateur : peinture satinée</b></p> <p>Exécution d'une peinture satinée sur canalisations anciennes peintes comprenant: -lessivage fort - ponçage et enlèvement de la peinture écaillée - retouche d'impression ou couche d'accrochage suivant le type de matériaux à peindre - une ou deux couche(s) de peinture intermédiaire satinée (suivant la teinte demandée) - une couche de peinture de finition satinée - compris réchappissages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU Teinte au choix de l'Architecte. radiateur compté 4 faces et tuyau dev 0.15</p>	M2	1,00		€
10.8.4	<p><b>Sur plafond frisettes lasurée</b></p> <p>Exécution d'une lazure blanche comprenant: - décapage léger - une couche d'impression - deux couches de lazure - compris réchappissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU Teinte blanche.</p>	M2	1,60		€
10.8.5	<p><b>Sur Mur</b></p> <p>Exécution d'une peinture satinée teinte à définir comprenant: - révision des enduits et ratissage, impression - 2 couches de peinture finition satinée - compris réchappissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU.</p>	M2	10,30		€
	<p><b>WC</b></p> <p><b>Total H.T. :</b> _____ €</p> <p><b>Total T.V.A. (19,6%) :</b> _____ €</p> <p><b>Total T.T.C. :</b> _____ €</p>				
10.9	<b><u>buanderie</u></b>				
10.9.1	<p><b>Sur plafond</b></p> <p>Exécution d'une peinture mat blanche comprenant: - lessivage - une couche d'impression - une couche de peinture finition mat - compris réchappissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU Teinte blanche.</p>	M2	5,40		€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
10.9.2	<p><b>Sur bois ancien peint, peinture satinée</b></p> <p>Exécution d'une peinture satinée sur menuiseries bois anciennes peintes comprenant: - lessivage fort - enlèvement des parties de peinture écaillée - rebouchage, masticage à l'enduit spécial - ponçage soigné - une couche de peinture intermédiaire satinée - une couche de peinture de finition satinée - compris réchappissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU Teinte au choix de l'Architecte.</p> <p><b>Localisation : porte</b></p>				
		M2	3,40		€
10.9.3	<p><b>Sur Mur</b></p> <p>Exécution d'une peinture satinée teinte à définir comprenant: - ratissage enduit sur enduit mortier de ciment - impression et 2 couches de peinture finition satinée - compris réchappissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU.</p>				
		M2	19,60		€
10.9.4	<p><b>Sur canalisations ancienne peintes : peinture satinée</b></p> <p>Exécution d'une peinture satinée sur canalisations anciennes peintes comprenant: -lessivage fort - ponçage et enlèvement de la peinture écaillée - retouche d'impression ou couche d'accrochage suivant le type de matériaux à peindre - une ou deux couche(s) de peinture intermédiaire satinée (suivant la teinte demandée) - une couche de peinture de finition satinée - compris réchappissages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU Teinte au choix de l'Architecte. tuyau dev 0.15 mini</p>				
		M2	5,00		€
	<p><b>buanderie</b></p> <p><b>Total H.T. :</b> _____ € <b>Total T.V.A. (19,6%) :</b> _____ € <b>Total T.T.C. :</b> _____ €</p>				
10.10	<b><u>option isolation par l'extérieur des façades</u></b>				
10.10.1	<p><b>Sur plafond à la française</b></p> <p>Exécution d'une peinture blanche comprenant: - arrachage du papier peint -entoilage fibre de verre non tissée - une couche d'impression - deux couches de peinture - compris réchappissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions. Finition soignée de type B suivant le DTU Teinte blanche.</p>				
		M2	1,00		ne pas totaliser €

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
10.10.2	<p><b>Sur solives lasurées en plafond</b></p> <p>Exécution d'une lazure blanche comprenant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- décapage léger</li> <li>- une couche d'impression</li> <li>- deux couches de lazure</li> <li>- compris réchampissages, échafaudages, nettoyage après coup et toutes sujétions.</li> </ul> <p>Finition soignée de type B suivant le DTU                      Teinte blanche.</p>				
		<b>M2</b>	<b>0,60</b>		ne pas totaliser €
<p><b>option isolation par l'extérieur des façades</b></p>					
<p><b>Total H.T. :</b></p>					€
<p><b>Total T.V.A. (19,6%) :</b></p>					€
<p><b>Total T.T.C. :</b></p>					€

bureau étude J P BLET

## RECAPITULATIF PEINTURE

### RECAPITULATIF DES CHAPITRES

10.1 - GENERALITES	_____	€ HT
10.2 - entrée dégagement	_____	€ HT
10.3 - séjour	_____	€ HT
10.4 - cuisine	_____	€ HT
10.5 - salle de bain	_____	€ HT
10.6 - chambre 1	_____	€ HT
10.7 - chambre 2	_____	€ HT
10.8 - WC	_____	€ HT
10.9 - buanderie	_____	€ HT
10.10 - option isolation par l'extérieur des façades	_____	€ HT

<b>Total du lot 'PEINTURE'</b>	
_____	
<b>Total H.T. :</b>	_____ €
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>	_____ €
<b>Total T.T.C. :</b>	_____ €

Soit en toutes lettres TTC: \_\_\_\_\_

### RECAPITULATIF DES OPTIONS

10.10.1 - Sur plafond à la française	_____	€ HT
10.10.2 - Sur solives lasurées en plafond	_____	€ HT

Fait à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_

Bon pour accord, signature, Maître d'Oeuvre

Signature et cachet de l'Entrepreneur



**Jean-Pierre BLET**  
ECONOMISTE / COORDINATEUR

## Aménagement d'une Microcrèche dans pavillon existant

56 avenue du Général De Gaulle

25 870 VIEILLEY

### MAITRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes du val de la dame blanche  
6 route de besançon  
25 870 DEVECEY

### Lot n°1

## REVETEMENT SOL SOUPLE

### Appel d'offre

Dossier	09/08/01
Date	12/08/2009
Phase	
Indice	

#### MAITRE D'OEUVRE :

BLET Jean Pierre  
38 A Chemin des Journaux  
25000 BESANCON  
Tél : 03 81 52 11 29 Fax : 03 81 51 50 67

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
11.1	<b>GENERALITES</b>				
11.1.1	<p><b>Rappel des normes de sols souples collés:</b></p> <p>Les travaux de sols souples collés sont définis par: Les D.T.U. n°53-1 : Sols Textiles n°53-2 : Sols PVC n°59-2 : Revêtements plastiques collés</p> <p>Les normes: NF. G 35-01 &amp; 35-02 : Sols textiles, moquette unie NF. G 35-043 : Classements des sols aiguilletés NF. P 62-200 à 204 : Sols résilients ..... GS N°12 Dans son ensemble Cahiers techniques N°2999 revêtement de sol , noti ce sur le classement UPEC et le classement UPEC des locaux Classement UPEC des revêtements de sols Règlementations thermiques, acoustiques.....</p>				
11.1.2	<p><b>Complément sur les normes:</b></p> <p>Les normes et règlements cités ci-avant le sont pour le lot concerné, ils forment une liste non exhaustive. L'entreprise devra, non seulement avoir la parfaite connaissance de toutes les normes, et réglementations pour les ouvrages dont il a la charge, mais également ceux de tous les travaux connexes qui s'y rattachent , soit en tant que support (exemple : sols et murs pour revêtements de sols ou peinture etc....) soit en tant que supporté ( exemple : gros oeuvre pour charpente ou revêtements etc....).</p> <p>La mise en oeuvre de matériaux et matériel ne pourra se faire qu'aux regards de ces règles de construction, et chaque produit sera homologué soit par un label, un avis technique etc.....</p> <p>Sont connus également de l'entreprise tous les essais et autocontrôle qui lui incombent, ainsi que la réception des supports pour ses ouvrages avant son intervention ( exemple chape pour les sols collés etc....).</p>				
11.1.3	<p><b>Connaissance des lieux:</b></p> <p>L'entreprise est censée s'être engagée dans son marché en toute connaissance de cause, en particulier, lui sont parfaitement connus, le terrain et ses sujétions, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les contraintes dûes aux constructions voisines.</li> <li>- les modalités d'accès par les voiries, circulations.</li> <li>- les possibilités et difficultés de stationnement.</li> <li>- les sujétions et contraintes des règlements administratifs en vigueur sur la sécurité et à l'utilisation éventuelle du domaine public.</li> <li>- les sujétions de travaux en sites occupés</li> <li>- etc. ....</li> </ul> <p>En aucun cas l'entrepreneur ne devra demander une augmentation de prix pour ses ouvrages, suite aux différentes remarques énoncées ci-avant.</p>				
11.1.4	<p><b>Préparation des supports:</b></p> <p>Pour revêtements de sols collés, l'entrepreneur devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le repiquage des plaques éventuelles de laitance.</li> <li>- le nettoyage et le dépoussiérage.</li> <li>- l'humidification par temps chaud.</li> <li>- l'application d'un enduit de lissage avec : <ul style="list-style-type: none"> <li>a) primaire garnissant pour support poreux</li> <li>b) primaire d'accrochage sur supports glacés lissés.</li> </ul> </li> </ul> <p>Les enduits de lissage devront avoir un avis du CSTB. Les mortiers- colles seront homologués par le fabricant.</p>				
11.1.5	<p><b>Transport et approvisionnement des matériaux:</b></p> <p>Chaque entreprise est responsable du transport pour l'approvisionnement de ses matériaux. De même qu'elle fait son affaire des problèmes de stationnement de ses véhicules pendant la livraison. Tous les frais et taxes de voiries seront inclus dans l'offre de l'entreprise.</p>				
11.1.6	<p><b>Evacuation des déblais</b></p> <p>Chaque entreprise devra évacuer ses propres déblais provenant des terrassements, démolitions, ainsi que les chutes de matériaux, les emballages etc. ...., cette évacuation comprendra également le tri de ces déchets, et paiement de toutes les taxes éventuelles de traitement en décharge. Dans le cas de non respect de cette clause, la maîtrise d'oeuvre mettra en place des conteneurs à déchets aux frais des entreprises.</p>				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
11.1.7	<p><b>Nettoyage du chantier</b></p> <p>Chaque entreprise devra le nettoyage régulier du chantier, de tous ses déblais, cartons, emballages etc... En cas de non respect de cette clause, la maîtrise d'oeuvre se réserve le droit de faire exécuter ce nettoyage par une société extérieure aux frais de l'entreprise défaillante, ou sur le compte prorata si le responsable n'est pas connu.</p>				
11.2	<b><u>TRAVAUX</u></b>				
11.2.1	<p><b>Dépose sans soins de revêtement de sol souple 1 couche</b></p> <p>compris grattage de la colle restante et évacuation des matériaux à la décharge <b>Localisation</b> : Séjour, cuisine, bain, WC, entrée et chambres</p>				
		M2	60,90		€
11.2.2	<p><b>Revêtement de sol PVC en lès sur sol carrelé, joints soudés à chaud</b></p> <p>Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC en lès comprenant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réception du support en planéité et en état de surface avec le lot concerné</li> <li>- test d'humidité du support</li> <li>- ragréage soigné avec un produit adapté au support , et compatible avec la colle employée</li> <li>- nettoyage ponçage fin et dépoussiérage</li> <li>- fourniture et pose d'un revêtement PVC en lès à étanchéité renforcé</li> </ul> <p>MARQUE: <b>GERFLOR</b></p> <p>TYPE: <b>Transit Acoustic 2 S 2</b></p> <p>CLASSEMENT : <b>U2S P2 E3 C2</b></p> <p>CLASSEMENT PHONIQUE: <b>19 dbA</b></p> <p><b><u>Ou revêtement de sol techniquement équivalent</u></b></p> <p>Compris la fourniture du revêtement avec les pertes , la fourniture de la colle, coupes et joints soudé à chaud pour étanchéité renforcée et parfaitement alignés.</p> <p>Le test d'humidité déterminera si la pose du revêtement de sol est possible. dans le cas de sols chauffants, se reporter au protocole de mise en chauffe réglementaire.</p> <p><b>Localisation</b> : séjour</p>				
		M2	16,50		€
11.2.3	<p><b>Revêtement de sol PVC en lès sur support bois, joints soudés à chaud:</b></p> <p>Fourniture et pose d'un revêtement de sol PVC en lès comprenant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réception du support en planéité et en état de surface avec le lot concerné</li> <li>- pontage des joints des panneaux bois</li> <li>- enfoncement des clous ou têtes de vis débordantes</li> <li>- nettoyage et dépoussiérage</li> <li>- imprégnation du support bois</li> <li>- fourniture et pose d'un revêtement PVC en lès, à étanchéité renforcée</li> <li>- fourniture de la notice d'entretien</li> </ul> <p>MARQUE: <b>GERFLOR</b></p> <p>TYPE: <b>Transit Acoustic 2 S 2</b></p> <p>CLASSEMENT : <b>U2S P2 E3 C2</b></p> <p>CLASSEMENT PHONIQUE: <b>19 dbA</b></p> <p><b><u>Ou revêtement de sol techniquement équivalent</u></b></p> <p>Compris la fourniture du revêtement avec les pertes , la fourniture de la colle, coupes et joints soudés à chaud pour étanchéité renforcée et parfaitement alignés.</p> <p><b>Localisation</b> : toutes les pieces sauf piece carrelage</p>				
		M2	61,90		€

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
11.2.4	<b>Seuils INOX au changement de nature de sol</b> Fourniture et pose de seuils inox de 30 mm de largeur, fixation par vis inox sur trous fraisés, compris coupes, entailles, percements éventuels pour les verrous à bascule des portes à deux vantaux et tous détails <i>Localisation : passage buanderie</i>				
		ML	0,80		€
	<b>TRAVAUX</b>				
	Total H.T. :				€
	Total T.V.A. (19,6%) :				€
	Total T.T.C. :				€
11.3	<b><u>option isolation par l'extérieur des façades</u></b>				
11.3.1	<b>complement revetement sol sur support beton dito ci dessus</b> pour surface entrée abritée				
		M2	1,00		ne pas totaliser €
	<b>option isolation par l'extérieur des façades</b>				
	Total H.T. :				€
	Total T.V.A. (19,6%) :				€
	Total T.T.C. :				€

bureau étude J P BOLET

**RECAPITULATIF**  
**REVETEMENT SOL SOUPLE**

**RECAPITULATIF DES CHAPITRES**

<b>11.1 - GENERALITES</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>11.2 - TRAVAUX</b>	_____	<b>€ HT</b>
<b>11.3 - option isolation par l'extérieur des façades</b>	_____	<b>€ HT</b>

<b>Total du lot 'REVETEMENT SOL SOUPLE'</b>	_____	
<b>Total H.T. :</b>	_____	<b>€</b>
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>	_____	<b>€</b>
<b>Total T.T.C. :</b>	_____	<b>€</b>

Soit en toutes lettres TTC: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**RECAPITULATIF DES OPTIONS**

<b>11.3.1 - complement revetement sol sur support beton dito ci dessus</b>	_____	<b>€ HT</b>
----------------------------------------------------------------------------	-------	-------------

Fait à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_

Bon pour accord, signature, Maître d'Oeuvre

Signature et cachet de l'Entrepreneur



**Jean-Pierre BLET**  
ECONOMISTE / COORDINATEUR

## Aménagement d'une Microcrèche dans pavillon existant

56 avenue du Général De Gaulle

25 870 VIEILLEY

### MAITRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes du val de la dame blanche  
6 route de besançon  
25 870 DEVECEY

**Lot n°12**

**ESPACE VERT**

**Appel d'offre**

Dossier	09/08/01
Date	12/08/2009
Phase	
Indice	

#### MAITRE D'OEUVRE :

BLET Jean Pierre  
38 A Chemin des Journaux  
25000 BESANCON  
Tél : 03 81 52 11 29 Fax : 03 81 51 50 67

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
12.1	<b>GENERALITES</b>				
12.1.1	<b>Prescriptions particulières pour les espaces verts :</b>				
	<p>Végétaux :</p> <p>Les essences fournies devront présenter une parfaite conformité avec les espèces demandées et leur catégorie ; elles présenteront toutes les caractéristiques minimales demandées. Ils seront exempts de parasites animaux ou végétaux ainsi que toutes lésions. L'expédition et la livraison auront lieu dans les 48 heures qui suivront l'arrachage ; aucune expédition n'aura lieu s'il y a risque de gel. Les arbustes persistants seront livrés en tontine, panier ou bacs. L'entrepreneur fournira l'adresse des pépinières retenues pour la fourniture des végétaux.</p> <p>Exécution des plantations :</p> <p>Les plantations seront exécutées par du personnel qualifié aux périodes favorables et dans les règles de l'art. Les racines des arbustes caducs seront rafraichies, il y aura lieu de réduire en proportion la partie aérienne, les tailles importantes seront revêtues de mastic spécial. Pour les arbustes persistants, l'entrepreneur, pour éviter les brisures des mottes par enlèvement des tontines, pourra laisser celles-ci à condition de les rabattre sans que la paille ne ressorte de terre. Les poteries seront cassées avec soin, par contre, il devra impérativement enlever les containers ou tontines en matière plastique ou autres réputés imputrescibles. Un plombage à l'eau est prescrit même si l'état hygrométrique du sol peut faire croire en son inutilité, il sera poursuivi jusqu'au parfait liaisonnement des mottes. Les arbustes caducs seront plantés du 1er novembre au 31 mars, les arbustes persistants du 14 octobre au 15 avril, les plantations seront interrompues par temps de gelée ou si le sol était rendu trop boueux par les pluies, le dégel ou la neige. Il sera mis en place un tuteurage simple (2 par arbre tige) avec colliers métalliques à protection mousse.</p>				
12.1.2	<b>Complément sur les normes:</b>				
	<p>Les normes et règlements cités ci-avant le sont pour le lot concerné, ils forment une liste non exhaustive. L'entreprise devra, non seulement avoir la parfaite connaissance de toutes les normes, et réglementations pour les ouvrages dont il a la charge, mais également ceux de tous les travaux connexes qui s'y rattachent , soit en tant que support (exemple : sols et murs pour revêtements de sols ou peinture etc....) soit en tant que supporté ( exemple : gros oeuvre pour charpente ou revêtements etc....).</p> <p>La mise en oeuvre de matériaux et matériel ne pourra se faire qu'aux regards de ces règles de construction, et chaque produit sera homologué soit par un label, un avis technique etc.....</p> <p>Sont connus également de l'entreprise tous les essais et autocontrôle qui lui incombent, ainsi que la réception des supports pour ses ouvrages avant son intervention ( exemple chape pour les sols collés etc....).</p>				
12.1.3	<b>Connaissance des lieux:</b>				
	<p>L'entreprise est censée s'être engagée dans son marché en toute connaissance de cause, en particulier, lui sont parfaitement connus, le terrain et ses sujétions, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les contraintes dûes aux constructions voisines.</li> <li>- les modalités d'accès par les voiries, circulations.</li> <li>- les possibilités et difficultés de stationnement.</li> <li>- les sujétions et contraintes des règlements administratifs en vigueur sur la sécurité et à l'utilisation éventuelle du domaine public.</li> <li>- les sujétions de travaux en sites occupés</li> <li>- etc. ....</li> </ul> <p>En aucun cas l'entrepreneur ne devra demander une augmentation de prix pour ses ouvrages, suite aux différentes remarques énoncées ci-avant.</p>				
12.1.4	<b>Transport et approvisionnement des matériaux:</b>				
	<p>Chaque entreprise est responsable du transport pour l'approvisionnement de ses matériaux. De même qu'elle fait son affaire des problèmes de stationnement de ses véhicules pendant la livraison. Tous les frais et taxes de voiries seront inclus dans l'offre de l'entreprise.</p>				
12.1.5	<b>Evacuation des déblais</b>				
	<p>Chaque entreprise devra évacuer ses propres déblais provenant des terrassements, démolitions, ainsi que les chutes de matériaux, les emballages etc. ...., cette évacuation comprendra également le tri de ces déchets, et paiement de toutes les taxes éventuelles de traitement en décharge. Dans le cas de non respect de cette clause, la maîtrise d'oeuvre mettra en place des conteneurs à déchets aux frais des entreprises.</p>				

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
12.1.6	<b>Nettoyage du chantier</b> Chaque entreprise devra le nettoyage régulier du chantier, de tous ses déblais, cartons, emballages etc... En cas de non respect de cette clause, la maîtrise d'oeuvre se réserve le droit de faire exécuter ce nettoyage par une société extérieure aux frais de l'entreprise défaillante, ou sur le compte prorata si le responsable n'est pas connu.				
12.2	<b><u>TRAVAUX</u></b>				
12.2.1	<b>Préparation du terrain</b> Préparation du terrain comprenant : - nivellement du terrain et remodelage léger si nécessaire - épierrage, enlèvement éventuel de souche d'arbre, passage du rotovateur si nécessaire, labourage, ratissage et toutes sujétions. <b>Localisation</b> : toute la zone engazonnée de la parcelle				
		M2	600,00		€
12.2.2	<b>Engazonnement</b> Fraisage, nivellement et engazonnement à raison de 4 kg à l'are, y compris roulage, première tonte, réensemencement des parties insuffisamment garnies, enlèvement des mauvaises herbes, arrosage et épandage d'engrais.				
		M2	600,00		€
<b>TRAVAUX</b>					
<b>Total H.T. :</b>				_____	€
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>				_____	€
<b>Total T.T.C. :</b>				_____	€

bureau étude J.P. BRET

## RECAPITULATIF ESPACE VERT

### RECAPITULATIF DES CHAPITRES

**12.1 - GENERALITES** \_\_\_\_\_ € HT

**12.2 - TRAVAUX** \_\_\_\_\_ € HT

<b>Total du lot 'ESPACE VERT'</b>	
<b>Total H.T. :</b>	€
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>	€
<b>Total T.T.C. :</b>	€

Soit en toutes lettres TTC: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_

Bon pour accord, signature, Maître d'Oeuvre

Signature et cachet de l'Entrepreneur

bureau étude J.P.BLET



**Jean-Pierre BLET**  
ECONOMISTE / COORDINATEUR

## Aménagement d'une Microcrèche dans pavillon existant

56 avenue du Général De Gaulle

25 870 VIEILLEY

### MAITRE D'OUVRAGE

Communauté de Communes du val de la dame blanche  
6 route de besançon  
25 870 DEVECEY

**Lot n°13**

### AGENCEMENT CUISINE

**Appel d'offre**

Dossier	09/08/01
Date	12/08/2009
Phase	
Indice	

#### MAITRE D'OEUVRE :

BLET Jean Pierre  
38 A Chemin des Journaux  
25000 BESANCON  
Tél : 03 81 52 11 29 Fax : 03 81 51 50 67

Code	Désignation	U	Qte	P.U. HT	P.T. HT
7.1	<b>GENERALITES</b>				
7.1.1	<p><b>Rappel des normes des menuiseries intérieures:</b></p> <p>L'ensemble des menuiseries intérieures est régi par: Les D.T.U.:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- n°36-1 : Menuiserie bois</li> <li>- n°31-1 : Charpente bois et escaliers</li> <li>- n°51 : Parquets</li> <li>- n°58-1 : Plafond suspendus</li> </ul> <p>Les normes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>NF. B 50 : Bois généralités</li> <li>NF. B 51 : Méthode d'essais des bois</li> <li>NF. B 52 : Règles d'utilisation des bois</li> <li>NF. B 54 : Bois produit demi-fini.....</li> <li>NF. B 57 : Lièges</li> <li>NF. P 21-210 : Escaliers bois terminologie</li> <li>NF. P 21-211 : Escaliers bois spécifications</li> <li>NF. P 23-101 : Menuiseries en bois - terminologie</li> <li>NF. P 23-300 : Menuiseries en bois - dimension des vantaux des portes intérieures</li> <li>NF. P 23-301 : Menuiseries en bois - Blocs portes palières caractéristiques générales</li> <li>NF. P 23-302 : Menuiseries en bois - Portes planes intérieures caractéristiques générales</li> <li>NF. P 23-306 : Menuiseries en bois - Blocs portes palières spécifications minimales</li> <li>NF. P 23-307 : Menuiseries en bois - Vantaux des portes palières performantes spécifications</li> <li>NF. P 23-444 : Menuiseries en bois - Portes de caves</li> <li>NF. P 23-445 : Menuiseries en bois - volets bois en barres et écharpes</li> <li>NF. P 23-501 : Menuiseries en bois - Blocs portes pare flamme et coupe feu 1/4 d'heure</li> </ul> <p>Les normes des quincailleries etc.....</p>				
7.1.4	<p><b>Complément sur les normes:</b></p> <p>Les normes et règlements cités ci-avant le sont pour le lot concerné, ils forment une liste non exhaustive. L'entreprise devra, non seulement avoir la parfaite connaissance de toutes les normes, et réglementations pour les ouvrages dont il a la charge, mais également ceux de tous les travaux connexes qui s'y rattachent, soit en tant que support (exemple : sols et murs pour revêtements de sols ou peinture etc....) soit en tant que supporté ( exemple : gros oeuvre pour charpente ou revêtements etc....).</p> <p>La mise en oeuvre de matériaux et matériel ne pourra se faire qu'aux regards de ces règles de construction, et chaque produit sera homologué soit par un label, un avis technique etc.....</p> <p>Sont connus également de l'entreprise tous les essais et autocontrôle qui lui incombent, ainsi que la réception des supports pour ses ouvrages avant son intervention ( exemple chape pour les sols collés etc....).</p>				
7.1.5	<p><b>Bois:</b></p> <p>Tous les bois employés en menuiserie, seront conformes aux normes actuelles en vigueur et principalement aux paragraphes 2.0, 2.1 à 2.5 du D.T.U n°36-1.</p> <p>Le degré d'humidité sera déterminé selon les conditions de la norme NF. B 50.002.</p> <p>Il est rappelé que le séchage naturel ou artificiel des bois tropicaux doit être fait avec précaution et l'entrepreneur devra tenir compte des prescriptions du centre technique et forestier tropical.</p> <p>En particulier, les bois séchés artificiellement devront être stockés à l'air libre et à l'abri, pour reprendre la tension hygrométrique ambiante normale.</p>				
7.1.6	<p><b>Connaissance des lieux:</b></p> <p>L'entreprise est censée s'être engagée dans son marché en toute connaissance de cause, en particulier, lui sont parfaitement connus, le terrain et ses sujétions, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les contraintes dues aux constructions voisines.</li> <li>- les modalités d'accès par les voiries, circulations.</li> <li>- les possibilités et difficultés de stationnement.</li> <li>- les sujétions et contraintes des règlements administratifs en vigueur sur la sécurité et à l'utilisation éventuelle du domaine public.</li> <li>- les sujétions de travaux en sites occupés</li> <li>- etc. ....</li> </ul> <p>En aucun cas l'entrepreneur ne devra demander une augmentation de prix pour ses ouvrages, suite aux différentes remarques énoncées ci-avant.</p>				
7.1.7	<p><b>Transport et approvisionnement des matériaux:</b></p> <p>Chaque entreprise est responsable du transport pour l'approvisionnement de ses matériaux. De même qu'elle fait son affaire des problèmes de stationnement de ses véhicules pendant la livraison.</p> <p>Tous les frais et taxes de voiries seront inclus dans l'offre de l'entreprise.</p>				



## RECAPITULATIF AGENCEMENT CUISINE

### RECAPITULATIF DES CHAPITRES

**7.1 - GENERALITES** \_\_\_\_\_ **€ HT**

**TRAVAUX** \_\_\_\_\_ **€ HT**

<b>Total du lot 'AGENCEMENT CUISINE'</b>	
<b>Total H.T. :</b>	€ _____
<b>Total T.V.A. (19,6%) :</b>	€ _____
<b>Total T.T.C. :</b>	€ _____

Soit en toutes lettres TTC: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_  
le \_\_\_\_\_

Bon pour accord, signature, Maître d'Oeuvre

Signature et cachet de l'Entrepreneur

bureau étude J.P.BLET